

# Travail professionnel, tâches domestiques, temps « libre » : quelques déterminants sociaux de la vie quotidienne

Cécile Brousse \*

La manière d'occuper ses journées dépend d'abord du fait d'avoir ou non une activité professionnelle et secondairement, surtout pour les femmes, de vivre en couple et d'avoir des enfants. Les femmes accomplissent les deux tiers des tâches domestiques. La division genrée du travail domestique tend à se reproduire, les filles s'impliquant plus largement que les garçons dans les tâches ménagères.

Les hommes à leur compte travaillent plus que les salariés et s'accordent moins de temps libre. Les cadres accumulent également beaucoup d'heures de travail, mais ils bénéficient d'horaires moins contraignants que les ouvriers et les employés. Par le recours à des services marchands, ils se libèrent des tâches ménagères les plus ingrates. Les ouvriers et les employés ont des distractions peu coûteuses comme la télévision, qui leur apporte peu de satisfaction, les jeux vidéo, les promenades, les visites rendues à l'entourage. Quand arrivent les périodes de chômage ou le temps de la retraite, ils s'investissent dans des activités de semi-loisir telles que le jardinage et le bricolage.

Si les « jeunes » constituent un groupe hétérogène, ils ont en commun un faible investissement dans les tâches domestiques, un intérêt pour les cultures numériques et les distractions à l'extérieur du foyer. Quant aux personnes âgées, elles privilégient les activités domestiques, le petit écran, la lecture et les promenades. Avec l'avancée en âge, elles passent progressivement du statut d'aidant à celui d'aidé ; le poids des tâches ménagères diminue, tandis que le temps alloué au repos augmente et les échanges avec l'extérieur se raréfient.

## Rappel :

Les jugements et opinions exprimés par les auteurs n'engagent qu'eux mêmes, et non les institutions auxquelles ils appartiennent, ni a fortiori l'Insee.

Codes JEL : J22.

Mots clés : travail, activités domestiques, loisirs, modes de vie, rythmes sociaux, classes sociales, genre, jeunesse, vieillissement.

\* Insee, Division Conditions de vie des ménages.

L'auteure remercie Thomas Amossé (CEE) pour ses relectures et conseils de rédaction. Cet article a bénéficié de la lecture attentive de deux rapporteurs anonymes.

L'article vise à décrire les emplois du temps des adultes, à partir de l'enquête *Emploi du temps* réalisée en 2009 et 2010 (cf. encadré 1). En France, en 2010, les vingt-quatre heures d'un emploi du temps moyen se décomposent en un peu plus de trois heures d'activité professionnelle ou d'étude (cf. tableau 1), en près de trois heures et demie d'activités domestiques,

un peu plus de douze heures de temps personnel et de récupération (avec dix heures de sommeil, sieste ou détente et un peu plus de deux heures de repas), en plus de cinq heures de loisirs ; soit, si l'on choisit la semaine comme période de référence, 22h30 d'activité professionnelle ou d'étude, 24h35 d'activités domestiques, 85h35 d'activités de récupération, et 35h20 de loisirs.

#### Encadré 1

### L'ENQUÊTE EMPLOI DU TEMPS

#### *Les objectifs*

Le but des enquêtes "Emploi du temps" est de recueillir des informations sur la manière dont les individus occupent leurs journées. Il s'agit de quantifier, de la façon la plus précise possible, la durée des activités quotidiennes que ce soit pour la population dans son ensemble ou pour des catégories particulières. L'enquête 2009-2010 comprend de nombreuses innovations par rapport aux enquêtes précédentes dont beaucoup sont mises à contribution dans cette étude, notamment un module sur l'utilisation des nouvelles technologies, un autre sur les aides reçues et données ainsi qu'un sur-échantillon de ménages invités à indiquer la satisfaction que leur procurent les occupations d'une journée les unes après les autres (cf. encadré 2).

#### *Le protocole de collecte*

Les personnes interrogées sont invitées à décrire au moyen d'un carnet, et avec leurs propres mots (cf. annexe, tableau 5), par tranche de dix minutes, les activités qu'elles ont effectuées une journée donnée, en en précisant le début et la fin. Si plusieurs activités ont été réalisées simultanément, seules les deux plus importantes sont notées (la principale et la secondaire). On recueille également le lieu où se déroule l'activité principale ainsi que les personnes en présence desquelles elle est exercée et à qui elle est destinée (à *ego* ou à un membre de son ménage, à un autre ménage, à une association...). L'intérêt principal de l'enquête *Emploi du temps* est de mesurer le temps pris par les activités d'une journée particulière, au moment où elles sont réalisées, quelques heures plus tard, le soir ou le lendemain. Ne sollicitant que très peu la mémoire, ce mode de collecte est plus précis qu'un questionnement rétrospectif (Chenu et Lesnard, 2006).

L'interview s'organise autour de deux visites. Lors de la première rencontre, la personne de référence du ménage répond à un questionnaire général et les individus tirés au sort à un questionnaire individuel sur leur situation socio-économique et leur façon d'employer leur temps. L'enquêteur leur donne des consignes pour remplir le carnet. Entre les deux visites, les enquêtés remplissent chacun deux carnets journaliers (l'un décrivant un jour de semaine, l'autre un jour de week-end). Seuls les enquêtés qui ont répondu au module « Décisions dans les couples » ne remplissent qu'un seul carnet. La deuxième visite a lieu le lendemain du jour du dernier carnet à remplir par les enquêtés.

À cette occasion, l'enquêteur récupère les carnets (quatre au maximum) et vérifie avec les répondants qu'ils ont été correctement renseignés.

#### *Le champ de l'enquête et l'échantillon*

Pour tenir compte des variations saisonnières dans l'activité, la collecte s'est déroulée en 6 vagues d'environ huit semaines chacune, du 14 septembre 2009 au 6 septembre 2010, avec deux interruptions d'une semaine chacune l'une en fin d'année 2009 et l'autre durant l'été 2010. Le champ de l'enquête est composé des personnes vivant en ménage ordinaire, en France métropolitaine, à La Réunion, en Martinique ou en Guadeloupe.

Un individu est tiré au sort parmi les membres du ménage âgés de 11 ans ou plus (individu dit "Kish") puis interrogé, ainsi que son éventuel conjoint. L'échantillon a été tiré dans l'échantillon maître Octopusse ; il comprend 14 000 ménages métropolitains et 1 700 ménages invités à indiquer dans le carnet journalier la satisfaction que leurs procurent leurs activités (dit échantillon "Stiglitz"), auxquelles ont été ajoutées les 1 094 adresses provenant d'une base spécifique contenant les adresses d'enseignants en février 2008 pour un sur-échantillon d'enseignants ; soit un échantillon total de 16 800 fiches-adresses (hors DOM). L'étude proprement-dite s'appuie sur l'exploitation des 25 551 carnets remplis par 15 048 individus âgés de 18 ans ou plus, vivant dans 9 689 ménages ordinaires sur le territoire métropolitain.

#### *La définition des activités*

Dans cette étude, comme dans la plupart des travaux contemporains, le temps professionnel et de formation regroupe toutes les activités liées à l'exercice rémunéré d'une profession et aux études. Quant au temps domestique, il comprend toutes les activités réalisées au sein du ménage à titre non rémunéré et qui sont productives d'un bien ou d'un service, c'est-à-dire qui pourraient être déléguées à une tierce personne. Le temps personnel rassemble les activités physiologiques dites « de récupération » : le sommeil, la sieste et les moments de flânerie, les prises alimentaires et les soins corporels, à l'exclusion du sport. Le temps libre, qui est défini par différence, comprend toutes les autres activités et renvoie en majeure partie à ce que l'on peut qualifier de loisirs.



## Encadré 1 (suite)

Au niveau détaillé en 27 rubriques, cette nomenclature diffère quelque peu de celle mobilisée dans l'article de ce numéro sur l'évolution des emplois du temps depuis 1974. Des activités devenues rares en 2010 n'y sont plus distinguées, comme la couture et le tricot (regroupés ici dans le poste « Entretien du linge » [06]) et l'écoute à titre principal de la radio ou de la musique (intégrée à la rubrique « Autres activités récréatives » [26]), tandis que les « Activités récréatives sur écran » constituent une rubrique à part entière et que

la réparation d'ordinateurs est incluse dans le poste « Bricolage » [10].

Au lieu de s'en remettre à cette délimitation conventionnelle des frontières entre les activités qui comprend une part d'ambiguïtés et de conventions, on aurait pu s'appuyer sur le classement des activités par les acteurs eux-mêmes (cf. encadré 2) pour proposer d'autres regroupements (Brousse, 2015, cf. encadré 3, dans ce numéro).

Tableau  
Une nomenclature d'activités en 27 postes

<b>Activité professionnelle et études</b>	
01. Travail professionnel (y. c. formation et trajet professionnels)	211 à 214, 221, 223, 231 à 234, 251
02. Trajets domicile-travail (ou lieu d'étude) (1)	811
03. Études (y. c. formation non professionnelle)	261 à 264, 271, 272
<b>Activités domestiques</b>	
04. Cuisine	311
05. Vaisselle	312, 313
06. Entretien du linge (y. c. tricot, couture)	331, 332, 334, 335
07. Ménage (y. c. rangement)	322, 324
08. Courses (y. c. trajets) (1)	351, 352, 934, 935
09. Soins et éducation des enfants (y. c. trajets d'accompagnement) (1)	411 à 414, 419 à 424, 429, 813
10. Bricolage	371 à 374, 672
11. Jardinage, soins aux animaux domestiques (hors travail professionnel)	382 à 385
12. Travaux domestiques divers (démarches, soins aux adultes, autres trajets)	241, 323, 341 à 344, 361, 399, 431 à 433, 439, 911, 937, 939
<b>Activités personnelles et récupération</b>	
13. Sommeil,	111 à 113
14. Toilette (y. c. soins médicaux, coiffure, soins de beauté, activités personnelles)	121 à 124, 131 à 133, 151, 999
15. Sieste, détente (y. c. fumer, rêver, flâner,...)	641
16. Repas (y. c. apéritif, consommation dans un café, un bar)	141 à 146
<b>Activités de loisir et temps libre</b>	
17. Télévision (y. c. visionnage de vidéo)	634, 635
18. Lecture (de livres, de bande-dessinées, de journaux)	631 à 633, 656
19. Promenade (y. c. pêche, chasse, cueillette, activités sur la plage)	621 à 625, 627
20. Sport	612 à 617, 619, 626
21. Spectacle (y. c. cinéma, concert, match, parc d'attractions, visite culturelle)	651, 653 à 655, 658
22. Conversation (discussion en face à face ou au téléphone, correspondance, email)	521 à 524, 533, 674
23. Visite, réception de la famille (1) ou d'amis, sortie (sans repas, ni collation)	511 à 514
24. Participation associative ou religieuse	510, 531, 532, 541, 542
25. Activités récréatives sur écran (jeu vidéo, surf sur internet, ordinateur sans autre indication) (2)	671, 673, 678
26. Autres activités récréatives (jeu de cartes, loto, PMU, pratiques artistiques, écoute de la radio, de la musique)	381, 636 à 638, 661 à 665, 667 à 669
27. Trajets (sauf ceux à but professionnel ou domestique) (3)	900, 901, 950, 960

Note : (1) par famille, on désigne tous les membres de la parenté qui ne résident pas dans le ménage. (2) Une bonne partie des activités liées à internet sont classées dans la rubrique « Activités récréatives sur écran » [25], à l'exception des achats en ligne regroupés avec les « Courses » [08], l'écoute de la télévision par internet classées dans la rubrique « Télévision » [17]. Quand elle a été déclarée, la lecture de livres ou de journaux sur ordinateur, tablette ou téléphone mobile est classée dans le poste « Lecture » [18]. Toutefois, si le répondant se contente d'indiquer qu'il « surfe sur internet » ou qu'il « fait de l'ordinateur » sans autre indication, ces activités sont affectées à la rubrique « Activités récréatives sur écran » [26]. (3) À partir des données brutes, les déplacements ont été recodés par motif, suivant dans la mesure du possible les indications données par Eurostat. (Harmonised European Time Use Surveys-2008 Guidelines, p. 143-149). Les codes sont les suivants : trajets pour courses de biens (934), achats de services (935), démarches (937), autres tâches domestiques (939), travail bénévole et meetings (950), vie sociale (960), repas (900), autres activités (901). Les trajets domicile-travail et d'accompagnement des enfants étaient déjà identifiés dans les nomenclatures initiales.

Source : codes définis dans : Enquête Emploi du Temps et Décisions dans les couples 2009-2010. Dictionnaire des codes, Paris, Insee, 2012 pp. 274-276.

Tableau 1

## Activités quotidiennes en 27 postes selon le genre et la situation vis-à-vis du marché du travail

en heures et minutes par jour

	Ensemble	Femmes					Hommes					Retraités et autres inactifs
		Ensemble	En emploi	Étudiantes	Chômeuses	Retraitées et autres inactives	Ensemble	En emploi	Étudiants	Chômeurs	Retraités et autres inactifs	
<b>Activités professionnelles et études</b>	<b>3h12</b>	<b>2h35</b>	<b>4h49</b>	<b>4h48</b>	<b>0h21</b>	<b>0h05</b>	<b>3h54</b>	<b>6h05</b>	<b>5h12</b>	<b>0h49</b>	<b>0h13</b>	
Travail professionnel	2h32	1h57	4h10	0h30	0h13	0h03	3h11	5h19	0h49	0h38	0h10	
Trajets domicile-travail (études)	0h23	0h19	0h36	0h30	0h03	0h01	0h28	0h44	0h31	0h09	0h01	
Scolarité, études, formation	0h17	0h19	0h03	3h48	0h05	0h01	0h15	0h02	3h52	0h02	0h02	
<b>Activités domestiques</b>	<b>3h31</b>	<b>4h15</b>	<b>3h43</b>	<b>1h52</b>	<b>5h24</b>	<b>5h04</b>	<b>2h42</b>	<b>2h12</b>	<b>1h00</b>	<b>3h49</b>	<b>3h43</b>	
Cuisine	0h40	0h57	0h43	0h23	1h00	1h16	0h20	0h16	0h09	0h22	0h29	
Vaisselle	0h14	0h19	0h14	0h08	0h29	0h26	0h09	0h07	0h05	0h08	0h13	
Entretien du linge	0h14	0h24	0h22	0h14	0h25	0h28	0h04	0h04	0h07	0h06	0h03	
Ménage	0h35	0h52	0h42	0h17	1h01	1h05	0h16	0h13	0h10	0h22	0h22	
Courses	0h30	0h34	0h31	0h22	0h48	0h37	0h26	0h21	0h10	0h41	0h34	
Soins et éducation des enfants	0h26	0h35	0h41	0h07	0h52	0h31	0h16	0h20	0h01	0h22	0h09	
Bricolage	0h14	0h04	0h05	0h03	0h04	0h04	0h25	0h20	0h04	0h35	0h37	
Jardinage-soins aux animaux	0h18	0h14	0h10	0h07	0h12	0h21	0h23	0h14	0h03	0h16	0h47	
Travaux domestiques divers	0h20	0h16	0h15	0h11	0h33	0h16	0h23	0h17	0h11	0h57	0h29	
<b>Activités personnelles et récupération</b>	<b>12h14</b>	<b>12h22</b>	<b>11h47</b>	<b>12h26</b>	<b>12h29</b>	<b>12h59</b>	<b>12h03</b>	<b>11h29</b>	<b>11h54</b>	<b>12h24</b>	<b>13h08</b>	
Sommeil	8h29	8h34	8h16	8h53	8h47	8h48	8h20	8h03	9h00	8h45	8h43	
Toilette	1h02	1h07	1h03	1h10	1h11	1h10	0h57	0h53	0h49	0h56	1h07	
Sieste, détente	0h29	0h29	0h23	0h14	0h22	0h40	0h29	0h21	0h15	0h26	0h47	
Repas	2h14	2h12	2h05	2h09	2h09	2h21	2h17	2h12	1h50	2h17	2h31 →	

Tableau 1 (suite)

	Ensemble	Femmes					Hommes				
		Ensemble	En emploi	Étudiantes	Chômeuses	Retraitées et autres inactives	Ensemble	En emploi	Étudiants	Chômeurs	Retraités et autres inactifs
<b>Activités de loisir et temps libre</b>	<b>5h03</b>	<b>4h48</b>	<b>3h41</b>	<b>4h54</b>	<b>5h46</b>	<b>5h52</b>	<b>4h14</b>	<b>5h54</b>	<b>6h58</b>	<b>6h56</b>	
Télévision	2h08	2h01	1h26	1h09	2h23	2h46	1h48	1h22	2h41	3h10	
Lecture	0h18	0h20	0h14	0h08	0h12	0h29	0h09	0h06	0h09	0h37	
Promenade	0h19	0h17	0h12	0h13	0h19	0h22	0h13	0h08	0h45	0h33	
Sport	0h09	0h06	0h07	0h07	0h05	0h04	0h13	0h24	0h17	0h10	
Spectacle	0h05	0h05	0h05	0h14	0h03	0h03	0h05	0h13	0h03	0h03	
Conversation	0h19	0h21	0h19	0h36	0h23	0h19	0h16	0h27	0h20	0h16	
Visite, réception de la famille ou d'amis	0h28	0h29	0h22	0h47	0h44	0h31	0h22	1h05	0h38	0h26	
Participation associative ou religieuse	0h07	0h06	0h04	0h04	0h06	0h09	0h05	0h05	0h07	0h12	
Activités récréatives sur écran	0h20	0h14	0h12	0h33	0h31	0h11	0h24	1h06	0h53	0h18	
Autres activités récréatives	0h13	0h13	0h07	0h13	0h12	0h20	0h07	0h11	0h14	0h25	
Trajets (ni professionnels, ni domestiques)	0h37	0h36	0h33	0h50	0h48	0h36	0h33	0h47	0h50	0h46	
<b>Total</b>	<b>24h00</b>	<b>24h00</b>	<b>24h00</b>	<b>24h00</b>	<b>24h00</b>	<b>24h00</b>	<b>24h00</b>	<b>24h00</b>	<b>24h00</b>	<b>24h00</b>	

Lecture : en 2010, les femmes qui occupent un emploi consacrent en moyenne 4h10 par jour à leur activité professionnelle (hors trajet domicile-travail et études).  
Champ : personnes de 18 ans ou plus vivant en ménage ordinaire, France métropolitaine.  
Source : enquête Emploi du temps 2010, Insee.

Ces moyennes n'ont toutefois que peu de sens tant les emplois du temps diffèrent, par exemple selon que l'on est une femme ou un homme, que l'on est en âge de travailler (et alors exerçant ou non une activité professionnelle), étudiant ou retraité, ou en fonction de sa situation familiale.

Dans cet article, nous explicitons ce qui, dans les caractéristiques sociodémographiques des individus, « rend le mieux compte » de la façon dont ils occupent leurs journées. Pour ce faire, les résultats détaillés ici, descriptifs pour la plupart, sont étayés par quatre ensembles de régressions linéaires (cf. annexe, tableaux A et B), dont l'objectif est de distinguer l'effet sur les quatre grands temps sociaux, de chacune des caractéristiques sociodémographiques considérées indépendamment les unes des autres.

Les emplois du temps féminins et masculins sont appréhendés séparément car les facteurs explicatifs de la vie quotidienne diffèrent largement selon que l'on est une femme ou un homme (cf. tableau 1), malgré un phénomène de convergence des journées féminines vers les journées masculines, observé entre 1974 et 2010 (Brousse, 2015). Pour chacun des quatre grands groupes d'activités, on montre tour à tour les effets de quatre classes de facteurs : la situation vis-à-vis du marché du travail, la situation familiale au sens large (incluant la situation professionnelle du conjoint), l'avancée en âge et l'alternance des jours de semaine et de week-end.

Pour expliquer la durée de l'activité professionnelle, deux régressions complémentaires ont été conduites, la première sur la variable indicatrice qui indique si la journée décrite dans le carnet a été travaillée ou non et la seconde sur la durée du travail pour les journées travaillées. Cette solution a été retenue en raison de la présence de nombreux zéros dans la distribution des durées de travail quotidiennes (aux journées chômées des actifs occupés et des étudiants s'ajoutent les journées sans travail des personnes qui n'ont pas d'activité professionnelle ou qui ne sont pas en formation, soit 58 % de l'ensemble des journées).

Dans le corps de l'article, la durée des activités est généralement déclinée en heures et minutes par semaine (arrondie puisqu'il est usuel d'exprimer la durée du travail sur une base hebdomadaire). En revanche, dans les tableaux, les durées sont indiquées en heures et minutes par

jour<sup>1</sup>, conformément au mode de collecte, qui repose sur le remplissage de carnets couvrant une journée de 24 heures (cf. encadré 1).

## Les activités professionnelles et domestiques structurent la vie quotidienne

Toutes situations confondues, l'activité professionnelle et les études occupent 18h05 de la semaine d'une femme et 27h20 de celle d'un homme. Les femmes accomplissent donc 41 % du travail professionnel (formation et trajets domicile-travail inclus), les hommes 59 %.

En 2010, le travail professionnel (ou rémunéré), les études et les déplacements qui leur sont liés<sup>2</sup> concernent 47 % des journées des hommes de plus de 18 ans et 37 % des journées des femmes (sur 24 heures). Cette proportion, qui peut paraître faible, s'explique par la part élevée d'individus qui ne travaillent pas ou plus parce qu'ils sont à la retraite (26 %), au chômage (7 %), au foyer (7 %) ou dans une autre situation d'inactivité (handicap, etc.) (2 %) (cf. annexe, tableau A). À ceci s'ajoute le fait que ceux qui travaillent ne sont pas occupés tous les jours de la semaine. En effet, seules 66 % de leurs journées sont travaillées, en raison pour l'essentiel de jours de repos légaux, de congés ordinaires ou de maladie (respectivement 54 %, 23 %, et 6 % des journées des personnes en emploi). Si l'on se limite aux personnes en emploi à temps plein, l'activité professionnelle (formation et trajets compris) occupe en moyenne 36h25 de la semaine d'une femme et 43h20 de celle d'un homme (respectivement 26h40 et 33h30 lorsqu'elles/ils sont à temps partiel).

En 2010, le samedi, 35 % des personnes en emploi sont occupées par leur activité professionnelle (contre 81 % en semaine), femmes ou hommes y consacrant en moyenne 6h20 (contre 8h40 en moyenne en semaine). Le dimanche est sans surprise le jour le plus chômé, la part des personnes en emploi qui travaillent ce jour-là n'étant plus que de 23 % et la durée travaillée alors plus réduite (5h10). Les professions les

1. La relation entre les durées exprimées en minutes par jour, en heures par jour et en heures par semaine est la suivante :  $Durée_{heures/semaine} = (7/60) * Durée_{minutes/jour} = 7 * Durée_{heures/jour}$

2. Le volume et les horaires des déplacements domicile-travail sont analysés de manière détaillée par Zilloniz (2015), en lien avec les horaires de travail.

plus concernées par le travail le week-end sont les policiers, le personnel de santé, les indépendants, les employés de l'hôtellerie, de la restauration et du commerce, les personnels des services directs aux particuliers, les professionnels des arts et des spectacles.

Les études (cours et travail personnel) occupent 26h50 de la semaine des étudiants et des lycéens. En outre, chaque semaine, ceux-ci consacrent en plus de leur temps de formation, 4h25 à une activité professionnelle, dans le cadre d'un petit boulot ou d'un stage de formation. En fait, d'après l'enquête *Emploi du temps*, chaque jour en moyenne 15 % des étudiants exercent une activité rémunérée, souvent pour financer leurs études. Les trajets entre le domicile et l'établissement d'enseignement et/ou le lieu de travail comptent pour 3h30 dans la semaine d'un étudiant (lycéen compris).

### **De longues semaines de travail pour les indépendants et les cadres, des horaires contraignants pour les ouvriers et les employés**

Comme le montre la régression détaillée (annexe, tableau A), le statut (indépendant<sup>3</sup> ou salarié) a des conséquences importantes sur le temps consacré à son activité professionnelle (cf. tableau 2). Ainsi, les non salariés ont une durée de travail hebdomadaire bien plus longue que les salariés (46h45 hebdomadaires contre 37h15). Cette différence est principalement due à la part plus élevée de journées travaillées par rapport aux salariés (71 % contre 63 % pour les femmes, 85 % contre 66 % pour les hommes), les durées de travail journalières étant très proches pour les hommes (8h50, trajets compris) et plus faibles pour les femmes (de 55 minutes). Dans le secteur public, les salariés travaillent 3h40 de moins par semaine que dans le privé (34h30 contre 38h10). Mais ce groupe des salariés du public est lui-même très hétérogène, les cadres du public consacrant 39h20 hebdomadaires à leur activité professionnelle, les professeurs des écoles 29h35<sup>4</sup>.

Dans la période récente, plus les salariés occupent des postes qualifiés et/ou des fonctions d'encadrement importantes, plus ils consacrent de temps à l'exercice de leur activité professionnelle. Ainsi, en 2010, les cadres travaillent 41h30 par semaine, soit 5h20 de plus que les ouvriers et les employés, écart dû à un nombre de journées travaillées légèrement plus élevés (67 % contre 64 %) et à la longueur des

journées de travail (8h40 au lieu de 8h10). Cette situation est principalement liée au fait que les ouvriers et les employés sont près de deux fois plus souvent employés à temps partiel que les cadres (22 % contre 12 %). Comme l'indique une étude récente, chez les salariés les moins qualifiés cette forme de travail à temps partiel est beaucoup plus souvent « subie » que choisie (employés de particuliers d'abord mais aussi employés de commerce, ouvriers non qualifiés) (Ulrich et Zilberman, 2007). A cela s'ajoute le fait que les salariés les plus qualifiés et les indépendants supportent plus facilement de longues semaines de travail car ils tirent une satisfaction plus grande de leur activité professionnelle (cf. encadré 2).

Pour compléter cette approche en termes de volume de travail, il convient de comparer la façon dont les groupes de travailleurs organisent leur temps professionnel : quelle maîtrise ont-ils de leurs horaires ? Ces horaires sont-ils compatibles avec les autres occupations quotidiennes (vie familiale, loisir, etc..).

Les cadres bénéficient d'horaires de travail relativement standards (cf. tableaux 2 et 3). Seulement un cinquième de leur temps de travail se déroule avant 9 heures le matin ou bien après 18 heures, contre un tiers de celui des ouvriers et des employés non qualifiés et un quart de celui des indépendants. Les ouvriers et les employés, en particulier les moins qualifiés, sont les plus nombreux à travailler de nuit ou à commencer tôt le matin. En outre, près d'un sur dix, connaît des journées fragmentées, entrecoupées d'interruptions obligatoires, soit quatre fois plus que les cadres. Quant aux cadres, en particulier ceux qui exercent dans le secteur privé, ils ont une maîtrise beaucoup plus grande de l'organisation de leur temps de travail : 20 % seulement se voient imposer leurs horaires par leur employeur, contre 80 % des ouvriers et des employés. En outre, les salariés les plus qualifiés connaissent plus souvent leur emploi

3. Dans la suite du texte et dans les tableaux, la catégorie d'indépendants regroupe les agriculteurs (CS=10), les artisans (CS=21), les commerçants (CS=22), les chefs d'entreprise (CS=23), et les membres des professions libérales (CS=31). On a considéré que les membres non-salariés des professions intermédiaires avaient des conditions de travail et des contraintes horaires proches de celles des salariés de niveau de qualification équivalent. Il résulte de cette définition que la catégorie des cadres se compose uniquement de professions salariées.

4. On notera toutefois sur ce point la difficulté de mesure du temps de travail des enseignants mais aussi des agricultrices, des assistantes maternelles qui gardent les enfants chez elles, y compris avec les enquêtes *Emploi du temps*, en raison notamment de la part de leur activité professionnelle réalisée à domicile (Chenu, 2004).

Encadré 2

**QUELS SONT LES MOMENTS LES PLUS AGRÉABLES DE LA JOURNÉE ?**

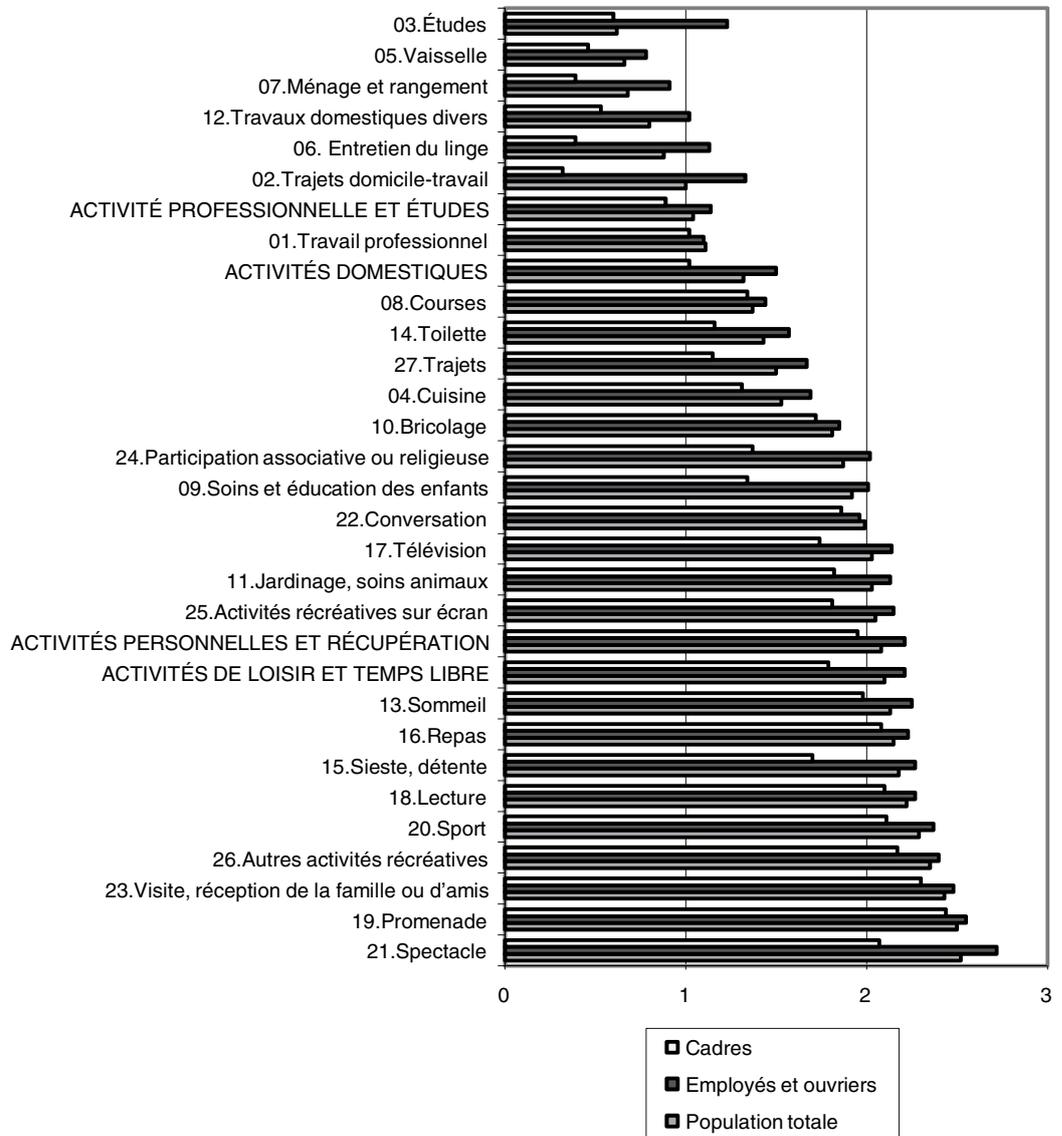
*Un dispositif original de recueil des données à partir des carnets*

L'enquête *Emploi du temps* de 2010 comprenait un sous-échantillon de 2 600 répondants à qui il était demandé d'indiquer par tranches de 10 minutes le degré de satisfaction qu'ils avaient retiré de leurs activités sur une échelle allant de - 3 à + 3. Cette partie du carnet peut être utilisée pour comparer l'attrait relatif des différentes activités, en gardant à l'esprit

que cette méthode ne permet pas d'apprécier l'intérêt intrinsèque de ces activités pour l'ensemble de la population, mais seulement pour les personnes qui les ont pratiquées le jour de l'enquête. Ce mode de recueil induit en effet un biais de sélection puisque les personnes qui n'apprécient pas une activité ont une probabilité plus faible de l'exercer. Cette approche ne tient pas compte non plus des différences d'appréciation selon le contexte qui entourent les activités (Ricroch, 2011).

Figure

**A-Classement des 27 activités quotidiennes selon le degré de satisfaction qu'elles procurent**



Note A : la catégorie des indépendants regroupe les agriculteurs (CS = 10), les artisans (CS = 21), les commerçants (CS = 22), les chefs d'entreprise (CS = 23) et les membres des professions libérales (CS = 31).



Encadré 2 (suite)

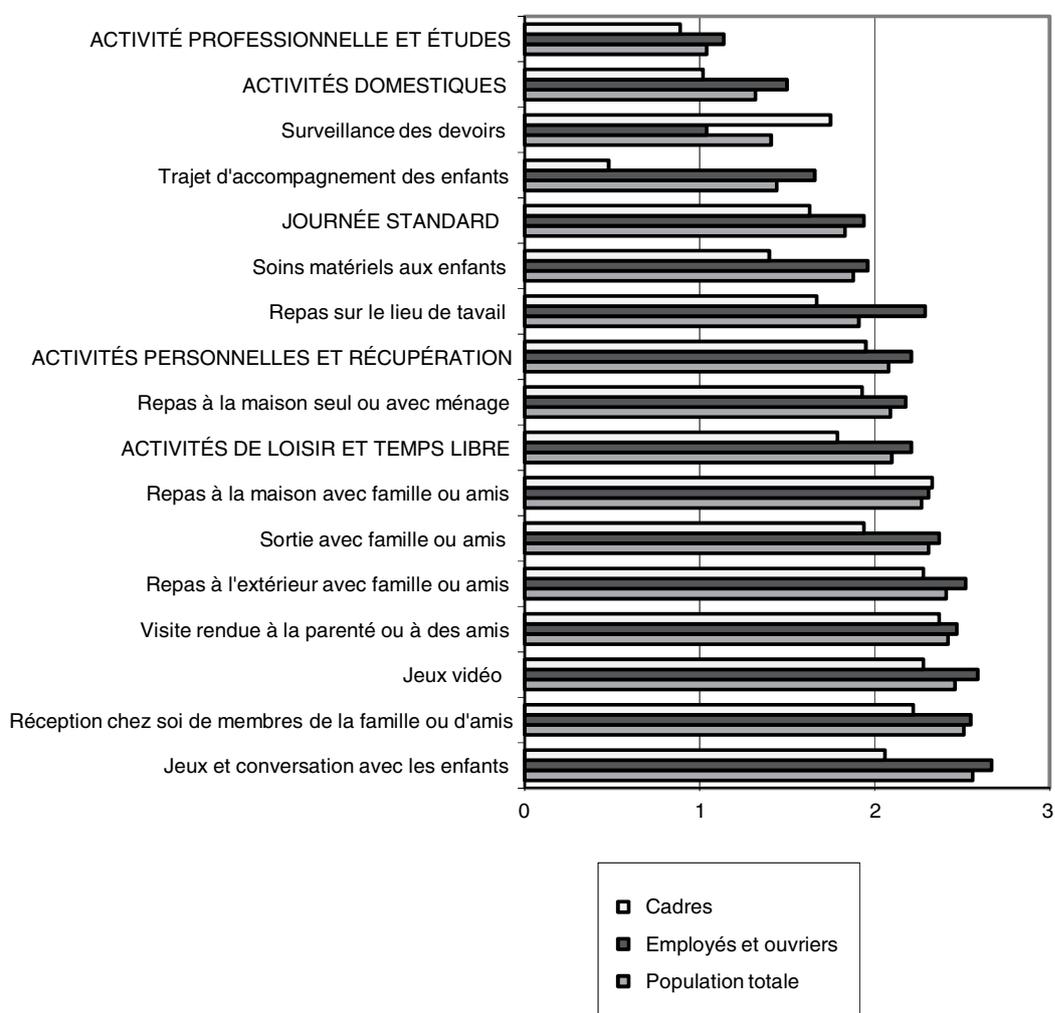
*Certaines activités domestiques ou personnelles plus prisées que les loisirs ?*

Affecté d'un indice de satisfaction de 1,3 sur une échelle de - 3 à + 3 (cf. graphique), les tâches domestiques sont jugées globalement peu attrayantes par les femmes comme par les hommes. Avec une note moyenne de 0,7, des tâches ménagères comme la vaisselle, le rangement et le nettoyage figurent en bas du classement général. Répétitives, ces tâches à dominante féminine sont peu reconnues car elles aboutissent rarement à la réalisation d'objets durables

(Bourdieu, 1990). À l'inverse, avec une satisfaction respectivement de 1,8 et 2, des tâches à dominante masculine comme le bricolage et le jardinage sont nettement plus appréciées, presque autant que l'écoute de la télévision. Outre qu'ils permettent de s'abstraire de l'intérieur des maisons souvent vécu comme étouffant, ces deux occupations sont l'occasion d'exprimer des savoirs-faires qui ne sont pas forcément reconnus dans l'univers professionnel. Destiné à soi ou à sa famille, le bricolage et le jardinage valorisent le sentiment d'indépendance (Weber, 2009). Suivant Weber, on se demande d'ailleurs s'il est vraiment

Figure (suite)

**B-Classement de quelques activités définies à un niveau fin selon le degré de satisfaction qu'elles procurent**



Note B : on désigne par « journée standard » la journée moyenne de la population étudiée (N = 2 569) ; c'est-à-dire, ici, pour une journée standard, c'est 10 minutes d'une journée moyenne de la population dans son ensemble (N = 2 569).

Lecture : dans l'histogramme de gauche (A), en moyenne, sur une échelle de - 3 à + 3, 10 minutes de sieste apportent une satisfaction de 1,7 aux cadres et de 2,3 aux employés et aux ouvriers ; dans l'histogramme de droite (B), en moyenne, sur une échelle de - 3 à + 3, 10 minutes passées à jouer à des jeux vidéo apportent une satisfaction de 2,3 aux cadres et de 2,6 aux employés et aux ouvriers.

Champ : personnes de 18 ans ou plus vivant en ménage ordinaire, France métropolitaine (N = 2 569).

Source : enquête Emploi du temps 2010, Insee.



## Encadré 2 (suite)

pertinent de qualifier de « domestiques » ces activités à la frontière « entre goût et nécessité » et si des appellations comme « semi-loisir », « travail de loisir » ou « travail à-côté » ne seraient pas justifiées. Avec un indice moyen de 1,9 le temps consacré aux enfants est lui-aussi très diversement apprécié : les jeux réalisés en compagnie des enfants surpassent la plupart des activités de loisirs (2,6) ; mais les autres activités parentales ont des scores beaucoup plus faibles, notamment les trajets pour les conduire à l'école ou aux activités périscolaires.

Les activités personnelles engendrent un niveau de satisfaction en moyenne plus élevé que nombre d'activités pourtant classées parmi les loisirs. Ainsi le sommeil (2,1) procure plus de satisfactions que l'écoute de la télévision et les repas sont particulièrement prisés (2,2), en particulier s'ils sont pris en présence de personnes extérieures au ménage et/ou à l'extérieur du domicile.

Laissant plus de place que les médias traditionnels à l'interactivité (octobre, 2014), les jeux vidéo arrivent en tête des divertissements les plus côtés. Ils sont même plus appréciés que le sport qui demande pourtant des qualités proches comme la réactivité ou l'intérêt pour la compétition.

### *Des occupations diversement appréciées selon les groupes sociaux*

Pour la plupart des pratiques, les jugements portés par les hommes et les femmes sont relativement convergents, en particulier s'agissant des loisirs. Si les hommes ont une légère préférence pour les tâches domestiques (1,37 contre 1,28 pour les femmes) et professionnelles (1,16 contre 1,04), au final, compte

tenu du poids relatif de ces deux types d'occupations dans leurs emplois du temps respectifs, et de leur attrait respectif, hommes et femmes retirent le même intérêt des activités dites « contraintes » (1,28). Seules deux occupations font l'objet d'un jugement très contrasté de la part des deux populations : les études et plus encore l'entretien du linge considéré comme particulièrement désagréable par la gente masculine.

Si les appréciations portées par les hommes et les femmes sur leurs activités quotidiennes sont relativement similaires, il n'en est pas de même des évaluations fournies par les différents groupes sociaux. Les cadres se montrent ainsi systématiquement plus insatisfaits de leurs journées que les membres des autres groupes sociaux, y compris si ces journées sont composées des mêmes occupations (cf. graphique). Le plaisir procuré par une journée standard (la journée moyenne de l'ensemble de la population) diminue avec la position dans l'échelle sociale, de 1,94 pour les ouvriers et les employés, à 1,79 pour les membres des professions intermédiaires et à 1,63 pour les cadres, les indépendants se montrant les plus satisfaits de leurs occupations quotidiennes (1,88) (cf. tableau). Faute d'entretiens qualitatifs avec les enquêtés, il est difficile de comprendre la raison de ces écarts. On peut supposer que les individus ont des attentes qui dépendent de la position qu'ils occupent dans l'espace social (Bourdieu, 1987). Ainsi, grâce à leur *habitus*, ce sens pratique de ce qui leur est accessible et inaccessible, les ouvriers et les employés, et parviennent à s'accommoder de leur situation, contents d'être ce qu'ils sont, contents de ne pas être tombés (ou retombés) dans une condition inférieure, accoutumés à « faire de nécessité vertu » et à s'accommodent de leur destin social (Accardo, 1997).

Tableau

### Degré de satisfaction procurée par les activités quotidiennes (en 4 postes) selon la catégorie socioprofessionnelle

	Ensemble		Indépendants (**)		Cadres		Professions intermédiaires		Employés et ouvriers	
	absolu	relatif	brut	relatif	brut	relatif	brut	relatif	brut	relatif
Journée standard (*)	1,83	1,00	1,88	1,00	1,63	1,00	1,79	1,00	1,93	1,00
Activité professionnelle (hors trajets domicile-travail)	1,11	0,61	1,36	0,73	1,02	0,62	1,01	0,57	1,10	0,57
Activités domestiques	1,32	0,72	1,47	0,78	1,02	0,62	1,21	0,68	1,50	0,78
Activités personnelles et récupération	2,08	1,14	2,05	1,09	1,95	1,20	2,05	1,15	2,21	1,14
Activités de loisir et temps libre	2,10	1,15	2,08	1,10	1,79	1,09	2,09	1,17	2,21	1,14

Note : (\*) on désigne par « journée standard » la journée moyenne de la population étudiée (N = 2 569). (\*\*) La catégorie des indépendants regroupe les agriculteurs (CS = 10), les artisans (CS = 21), les commerçants (CS = 22), les chefs d'entreprise (CS = 23) et les membres des professions libérales (CS = 31).

Lecture : en moyenne, sur une échelle de - 3 à + 3, 10 minutes d'une journée standard apportent une satisfaction de 1,88 aux indépendants et de 1,93 aux employés et aux ouvriers. Les cadres retirent de 10 minutes d'activités domestiques une satisfaction inférieure de 0,38 points à celle qu'ils retirent de 10 minutes d'une journée standard, les employés et les ouvriers une satisfaction inférieure de 0,22 points.

Champ : personnes de 18 ans ou plus vivant en ménage ordinaire, France métropolitaine (N = 2 569).

Source : enquête Emploi du temps 2010 (colonne Stiglitz des carnets), Insee.



du temps à l'avance. Avec les non salariés ils sont aussi les plus nombreux à effectuer, chez eux, une part importante de leur activité professionnelle. De ce point de vue, les cadres de la fonction publique sont les mieux lotis (enseignants, juristes...). Enfin, parce qu'ils jouissent d'une plus grande liberté dans le choix de leurs horaires de travail, et qu'ils sont plus souvent soumis à un forfait annuel, avec des durées quotidiennes travaillées plus longues (surtout dans le privé : 33 %), les cadres concentrent leurs heures de travail sur un nombre de journées plus réduit que les autres travailleurs. Ainsi les ouvriers et les employés qui sont occupés plus de 45 heures par semaine (soit 6 % d'entre eux) doivent se rendre à leur travail en moyenne 5 jours et demi par semaine, les cadres (25 %) à peine plus de 5 jours. De cette façon, les cadres limitent les déplacements domicile-travail tout en se réservant des journées (ou des demies-journées) complètes pour des loisirs nécessitant de longues plages de temps libre tels

que week-end prolongé, visite rendue à l'entourage éloigné, amical ou familial (Brousse, 2015, dans ce numéro). Une analyse plus fine des horaires de travail en 2010 est proposée par Sautory et Zilloniz (2015, dans ce numéro). En définitive, la plus grande liberté dans le choix des horaires, leur caractère standard et prédictible, la possibilité de travailler chez soi, permettent aux salariés les plus favorisés de se prémunir contre les incertitudes de la vie quotidienne, de profiter des périodes de la journée où la vie sociale est la plus intense (ouverture des services publics, des restaurants, des équipements culturels, sportifs), de mieux concilier travail et vie familiale et de disposer d'horaires compatibles avec ceux de l'entourage, ce dernier aspect étant particulièrement bien analysé par Lesnard pour l'année 1998 (2009).

On mesure ici l'interdépendance entre les emplois du temps des diverses classes sociales. C'est le travail des uns (souvent ouvriers,

#### Encadré 2 (suite)

Pour tenter tout de même de comparer la manière dont les enquêtés apprécient les différentes activités quotidiennes, en tenant compte de cet « optimisme » des ouvriers et des employés, on calcule pour chacune des quatre activités (professionnelle, domestique, personnelles et de loisir) des indices de satisfaction relatifs ou standardisés en rapportant les mesures brutes au degré de satisfaction procuré par une journée standard (la journée moyenne de l'ensemble de la population) (soit 1,63 pour les cadres, 1,94 pour les ouvriers et les employés, cf. ci-dessus). Les mesures brutes relatives ainsi obtenues montrent que les indépendants sont ceux qui valorisent le plus leur activité professionnelle (avec une note de 0,73, sur une échelle de -3 à +3), ensuite viennent les cadres (0,62), les professions intermédiaires, les ouvriers et les employés (0,57) (cf. tableau). On retrouve ici un résultat dont Baudelot et Gollac ont proposé une analyse détaillée à partir d'un riche corpus de données textuelles tiré du volet « Travail et mode de vie » de l'enquête PCV (1997) : les cadres et les chefs d'entreprise sont bien plus satisfaits de leur travail parce que les tâches qu'ils accomplissent sont plus intéressantes et plus valorisantes (2003, page 74). Toutefois, évaluer la satisfaction à l'égard du travail au moment où il est effectué par les enquêtés, par tranches de 10 minutes, est sans doute insuffisant si l'on souhaite connaître l'intérêt du travail dans toutes ses dimensions y compris l'intérêt à long terme, les revenus et le pouvoir qui en découlent, les biens et les services auxquels il donne accès.

Le bilan comparé des satisfactions et des insatisfactions apportées par l'activité professionnelle permet

de mieux cerner la manière dont le travail est perçu dans les différents groupes sociaux. Comparés aux cadres, les ouvriers et les employés valorisent davantage les repas sur le lieu de travail ainsi que les trajets domicile-travail (cf. graphique), ce qui illustre peut-être en creux les pénibilités plus fortes auxquelles ils sont exposés (contraintes physiques, environnement agressif, rythme de travail). Mais d'autres facteurs pourraient être invoqués pour les déplacements comme par exemple les trajets plus courts de ces salariés les moins qualifiés. Remarquons également que si les cadres sont les salariés qui apprécient le plus le travail rémunéré, ce sont au contraire ceux qui éprouvent le plus d'aversion pour les tâches domestiques.

Enfin, l'observation des carnets « Stiglitz » donne quelques pistes de réflexion sur les rapports entre le travail et le jeu dans les représentations. Il semblerait que les parents des classes populaires n'aient pas beaucoup surveillé les devoirs de leurs enfants quand les cadres au contraire en retirent beaucoup de satisfactions. Il est probable que les ouvriers et les employés ne se sentent pas assez compétents pour ce travail d'éducation. Par contre, ils apprécient plus que les cadres les moments passés à jouer avec leurs enfants. Ce résultat qui demanderait toutefois à être confirmé à l'aide d'un échantillon de plus grande taille, rappelle la thèse de Chamboredon selon laquelle la forte opposition entre le travail et le jeu dans les classes populaires tandis que dans les classes cultivées, « on peut et on sait travailler tout en jouant et inversement, traiter un travail comme un jeu » (1973 ; rééd. 2015).

Tableau 2

**Durées de l'activité professionnelle et taux de journées travaillées selon la catégorie socioprofessionnelle et le jour de la semaine**

En % pour les taux et parts, en heures et minutes pour les durées

Indicateurs	Ensemble	Indépendants (1)	Cadres		Professions intermédiaires		Employés et ouvriers	
			du privé	du public	du privé	du public	qualifiés	non qualifiés
Actifs	11	4	7	2	9	7	14	20
Taux de chômage								
Durée de l'activité professionnelle	4h57	6h34	5h41	5h32	5h13	4h24	4h33	4h14
Part de temps partiel (pour les personnes en emploi) (2)	17	0	12	11	9	25	23	23
<b>Personnes en emploi</b>								
Taux de journées travaillées	66	81	68	72	67	60	64	61
Toutes journées confondues	8h16	8h26	8h54	7h48	8h28	7h51	8h06	8h27
Durée de l'activité professionnelle tous jours confondus	5h29	6h50	6h03	5h37	5h40	4h42	5h11	5h09
Jours de semaine	81	91	86	86	85	75	78	78
Durée de l'activité professionnelle un jour de semaine travaillé	8h34	8h59	9h27	8h38	8h49	8h13	8h12	8h42
Durée de l'activité professionnelle tous jours de la semaine confondus	6h59	8h11	8h07	7h26	7h30	6h10	6h24	6h47
Samedi	35	66	26	38	25	28	36	26
Durée de l'activité professionnelle un samedi travaillé	6h11	6h41	4h23	4h09	5h24	5h53	7h05	6h22
Durée de l'activité professionnelle tous samedis confondus	2h12	4h25	1h08	1h34	1h21	1h39	2h33	1h39
Dimanche	23	54	14	36	14	18	24	10
Durée de l'activité professionnelle un dimanche travaillé	4h53	5h48	3h29	2h57	2h45	4h01	6h06	5h23
Durée de l'activité professionnelle tous dimanches confondus	1h12	3h08	0h29	1h04	0h23	0h43	1h28	0h32

Note : les études et trajets sont ici inclus dans l'activité professionnelle. (1) La catégorie des indépendants regroupe les agriculteurs (CS = 10), les artisans (CS = 21), les commerçants (CS = 22), les chefs d'entreprise (CS = 23), et les membres des professions libérales (CS = 31). Le groupe des employés qualifiés a été construit sur la base de la nomenclature Chardon. Il comprend principalement des employés administratifs, des gendarmes et des policiers. La catégorie des employés non qualifiés regroupe les employés les moins qualifiés du commerce, de l'hôtellerie, de la restauration et les salariés des services aux particuliers. (2) Les estimations du taux de temps partiel sont à considérer avec prudence.

Lecture : 7 % des cadres du privé sont au chômage. En moyenne, les employés et les ouvriers qualifiés en emploi consacrent les jours de semaine 6h24 à leur activité professionnelle (trajets domicile-travail et études inclus). Ce volume horaire (6h24 soit 384 minutes) est le produit du taux de jours de semaine travaillés (0,78) par la durée de l'activité professionnelle (8h12 soit 492 minutes).

Champ : personnes de 18 ans ou plus vivant en ménage ordinaire, France métropolitaine.

Source : enquête Emploi du temps 2010, Insee.

Tableau 3  
Horaires et organisation du temps de travail professionnel selon la catégorie socioprofessionnelle

En %

Indicateurs	Ensemble	Indépendants (2)	Cadres		Professions intermédiaires		Employés et ouvriers	
			du privé	du public	du privé	du public	qualifiés	non qualifiés
dans des horaires non standards dont :	24	27	17	19	17	20	24	32
- tôt dans la matinée (entre 5 et 9 heures)	12	11	7	8	10	10	13	20
- dans la soirée (entre 18 et 21 heures)	8	13	8	8	5	6	7	7
- pendant la nuit (entre 21 et 5 heures)	4	3	2	3	2	4	4	5
Part des journées de travail professionnel (1) fragmentées (3)	4	//	2	1	3	5	4	8
Part du travail professionnel (1) accompli au domicile	7	18	7	15	4	7	5	1
imposés par l'entreprise	65	//	22	54	49	63	78	80
variables avec une plage fixe	17	//	33	20	26	22	11	6
choix entre plusieurs horaires fixes	4	//	3	4	5	7	4	4
libres	14	//	42	22	20	8	6	9
la veille seulement	6	//	1	3	6	2	6	12
au moins un mois à l'avance	76	//	81	81	80	84	76	67

Note : (1) le travail professionnel n'inclut ni les études ni les trajets domicile-travail (ou lieu d'enseignement). Il correspond à l'activité « 01 » de la nomenclature des activités quotidiennes (cf. encadré 1) ; (2) la catégorie des indépendants regroupe les agriculteurs (CS = 10), les artisans (CS = 21), les commerçants (CS = 22), les chefs d'entreprise (CS = 23), et les membres des professions libérales (CS = 31) ; (3) journées de travail (hors domicile) comprenant de 2 heures 30 à 6 heures d'interruption imposée ; (4) parmi ceux dont les horaires sont imposés.

Lecture : en moyenne, les indépendants accomplissent 11 % de leur travail professionnel entre 5 et 9 heures du matin, les employés et les ouvriers non qualifiés 20 %. Les jours (ou les nuits) où il travaille, un cadre du public sur 100 se voit imposer entre 2h30 et 6h00 d'interruption obligatoire de son activité, contre 8 employés et ouvriers non qualifiés sur 100.

Champ : personnes de 18 ans ou plus vivant en ménage ordinaire, France métropolitaine.

Source : enquête Emploi du temps 2010, Insee.

ou employés, dans le domaine de la restauration, des transports, de la garde des enfants, des loisirs, de la santé notamment) qui permet aux autres, majoritairement des cadres ou des membres des professions intermédiaires, de travailler et de s'adonner à leurs activités préférées, aux moments de la journée qui leurs conviennent le mieux. En observant la manière dont se négocient les emplois du temps dans huit structures de soins et casernes, les sociologues américains Clawson et Gerstel (2015) remarquent que l'interdépendance entre les horaires des différents groupes professionnels, bien repérable au niveau de la population dans son ensemble, s'observe dans certains cas, au sein même de l'entreprise. Ainsi, les médecins (et tout particulièrement ceux de sexe masculin) obtiennent de leur employeur, les horaires les plus souples et les plus favorables, au détriment des internes et des salariés les moins qualifiés et les plus précaires, sur qui reposent la plus grande part des incertitudes du service.

### **Pour les femmes, l'activité professionnelle est subordonnée aux contraintes familiales**

L'observation des parcours des femmes sur le marché du travail montre que leur réalisation professionnelle dépend, plus que celle des hommes, des contraintes familiales. Tout d'abord, quand elles ne sont pas produites par une pénurie d'emploi, les interruptions d'activité professionnelle des femmes résultent souvent de l'élargissement de la famille. En France, plus de la moitié des mères d'enfants de huit ans ou plus s'est arrêtée de travailler après la naissance de ses enfants ou a réduit temporairement son activité rémunérée, au moins un mois au-delà de son congé de maternité, contre 12 % des pères (Govillot, 2013).

Ensuite, chez les femmes en emploi, la durée de l'activité professionnelle dépend assez fortement de la composition de leur ménage, comme confirme la régression détaillée dans le tableau A de l'annexe. Celles qui vivent seules travaillent plus que celles qui sont en couple et qui n'ont pas d'enfant (35h50 par semaine contre 33h30).

Et les mères de famille qui occupent un emploi et ont un enfant consacrent chaque semaine 34h à leur activité professionnelle, contre seulement 26h30 si elles en ont trois ou plus. Cette moindre durée correspond en partie à des emplois à temps partiel. Ainsi, la part des mères de famille à temps partiel passe par exemple

de 24 % quand elles ont un seul enfant à 42 % lorsqu'elles en ont trois ou plus. D'ailleurs, 35 % des femmes (et à peine 7 % des hommes) déclarent travailler à temps partiel pour s'occuper de leurs enfants ou de leurs parents (Ulrich et Zilberman, 2007). L'abandon du temps plein pour le temps partiel, suite à la venue d'un enfant est plus fréquent chez les femmes cadres pour qui cette forme d'horaire est plus souvent choisie que subie, contrairement aux ouvrières et aux employées (Govillot, 2013). A cela s'ajoute le fait que les mères de famille ont des journées de travail d'autant plus courtes que leur charge parentale est lourde, et ceci qu'elles exercent à temps plein ou à temps partiel. La modulation de la durée du travail selon le nombre d'enfants est beaucoup moins courante chez les hommes. Tout au plus, observe-t-on, « toutes choses égales par ailleurs », une durée des journées de travail plus basse d'une trentaine de minutes pour les hommes ayant deux enfants, dont au moins un de moins de trois ans (cf. annexe, tableau B). En définitive, à mesure que la fonction parentale prend de l'importance, les rôles masculins et féminins se différencient.

### **Quand ils travaillent les hommes consacrent peu de temps aux activités domestiques**

Les tâches domestiques représentent une somme d'heures de travail supérieure au temps consacré à l'activité professionnelle (trajets inclus) (24h35 contre 20h30). Les hommes prennent à leur charge un tiers de ces activités domestiques. En se référant au classement des occupations selon le degré de satisfaction qu'elles procurent, on observe en outre que les hommes privilégient les activités domestiques considérées comme les plus agréables (le bricolage ou le jardinage), celles qui se déroulent à l'extérieur du foyer (les courses) ou qui impliquent une relation ludique ou éducative avec les enfants (cf. encadré 2). Même si les pères s'occupent de plus en plus de leurs enfants (Brousse, 2015), les tâches parentales continuent à être assurées principalement par les mères.

Les travaux domestiques comptent pour 24h35 d'une semaine moyenne, mais pour 20h25 seulement si l'on se restreint aux personnes qui travaillent. Plusieurs facteurs expliquent la moindre lourdeur des tâches ménagères pour les personnes qui ont une activité professionnelle. Tout d'abord, ces personnes mangent en dehors de leur domicile, ce qui réduit le temps passé à cuisiner, à faire la vaisselle, les courses et le

ménage. Ainsi, les jours où elles travaillent, près des deux tiers des personnes employées à temps plein prennent leur déjeuner à l'extérieur : 18 % dans la cantine de leur entreprise, 7 % au restaurant, 30 % mangent un sandwich ou un repas apporté sur le lieu de travail. Ensuite, elles se procurent plus souvent des substituts marchands aux productions domestiques, comme les plats préparés ou les services tels que la réparation de voiture ou le pressing. Une petite proportion délègue à une employée le nettoyage et les rangements, le repassage ou l'entretien du jardin. Enfin les personnes qui travaillent limitent les travaux domestiques à l'essentiel, délaissant les activités de semi-loisirs ou d'appoint comme le bricolage ou le jardinage par exemple (cf. tableau 1).

Toutefois comme l'indique l'analyse « toutes choses égales par ailleurs » (cf. annexe, tableau B), l'impact de l'activité professionnelle sur les tâches domestiques n'est pas le même chez les hommes et chez les femmes. Les hommes plus que les femmes subordonnent les tâches domestiques à leur activité rémunérée. Ainsi, quand ils travaillent, ils consacrent aux activités domestiques un temps inférieur de la moitié à celui des hommes au foyer, retraités ou chômeurs (15h20 par semaine contre 23h35). Chez les femmes, en revanche, cet effet de l'activité professionnelle sur le temps domestique est moins prononcé. En effet, celles qui exercent une activité professionnelle ont un temps de travail domestique inférieur d'un quart seulement à celles qui sont au chômage, à la retraite ou au foyer (26h05 par semaine contre 32h50). Cette dissymétrie est liée au fait que les femmes assument l'essentiel des travaux domestiques les moins compressibles (tâches ménagères et parentales).

Enfin, si l'implication dans les tâches ménagères et parentales dépend de la situation professionnelle d'un individu, elle dépend aussi (le cas échéant) de celle de son conjoint. Le temps domestique des personnes dont le partenaire est inactif ou au chômage est réduit « toutes choses égales par ailleurs » de l'ordre d'une demi-heure par jour si c'est un homme, et d'un quart d'heure si c'est une femme (cf. annexe, tableau B).

### **Les conjointes et les mères de famille sont celles qui s'investissent le plus dans les activités domestiques**

Pour les femmes, le volume et la composition des tâches domestiques dépendent largement

de la composition du ménage : existence ou non d'un conjoint, et le cas échéant, nombre et âge des enfants. Ce constat vaut également pour les hommes, mais de manière moins marquée. Tout d'abord, au cours d'une semaine moyenne, les femmes qui vivent en couple sans enfant consacrent aux travaux domestiques 7h de plus que les femmes seules. Les hommes en couple sans enfant s'investissent aussi plus dans les travaux domestiques que ceux qui vivent seuls mais dans une moindre proportion que les femmes (+ 3h10 par semaine). La sphère domestique fait l'objet d'un investissement moins important de la part des personnes seules, leurs activités étant davantage tournées vers l'extérieur, particulièrement lorsqu'elles sont jeunes (loisirs et sociabilité tournés pour certains vers la recherche du conjoint (cf. ci-dessous). Au final, les hommes en couple sans enfant ont une pratique hebdomadaire des tâches domestiques inférieure de 8h20 à celle de leurs conjointes. Le surplus d'activité domestique chez les personnes en couple sans enfant incombe principalement aux femmes. Et les hommes vivant en couple reportent sur leur partenaire une partie des tâches domestiques qui leur reviendraient s'ils vivaient seuls. Le temps qu'ils consacrent aux tâches ménagères (confection des repas, entretien du linge, ménage) est inférieur de 3h10 par rapport au temps qu'y consacrent les hommes seuls.

Comme en témoigne la régression présentée à l'annexe (cf. tableau B), l'implication dans les travaux ménagers varie aussi très largement en fonction du nombre et de l'âge des enfants, en particulier pour les femmes (cf. tableau 4). Qu'elles soient au foyer ou en emploi, les femmes en couple qui ont trois enfants ou plus y consacrent en moyenne 9h25 de plus par semaine que celles qui n'en ont qu'un. Et la différence est encore plus marquée quand les enfants sont en bas âge, avec une spécialisation des tâches pour les femmes autour de la préparation des repas, de l'entretien du linge, du ménage et des soins matériels aux enfants. Le surinvestissement des femmes dans les soins et l'éducation des enfants est encore plus massif si l'on considère, non pas seulement le temps qu'elles consacrent directement, mais les nombreux moments où elles effectuent des activités (tâches ménagères, loisir) en leur présence, assurant ainsi une forme de garde indirecte (cf. tableau 4). Cette attention permanente aux enfants contribue à augmenter la charge mentale qui pèse sur les mères de famille. À l'inverse, ayant moins à se soucier de la planification des tâches domestiques dans le temps et



dans l'espace, les pères de famille s'accordent davantage de plages de temps où ils sont seuls ou en compagnie de personnes extérieures au ménage (collègues, amis,...), ce qui leur permet probablement de se ressourcer plus facilement que les mères de famille.

### Les tâches ménagères occupent davantage les ouvrières et les employées

Le temps que les femmes vouent à la sphère domestique décroît à mesure que leur niveau de qualification augmente. Ainsi la semaine d'une femme cadre de moins de 50 ans comprend en moyenne 25h50 de travaux domestiques, celle d'une ouvrière ou d'une employée 31h20. L'essentiel de cet écart s'expliquerait par le nombre d'enfants plus élevé chez les ouvrières et les employées particulièrement les moins qualifiées mais aussi par la proportion plus importante de femmes au foyer ou employées à temps partiel et la faiblesse des revenus qui

en résulte, facteurs auxquels il conviendrait d'ajouter le niveau d'éducation plus limité, ce que montre la régression présentée à l'annexe (cf. tableau B).

Chez les hommes, ce sont surtout les indépendants qui se démarquent par une implication limitée dans les tâches domestiques (13h30 par semaine), y compris « à structure constante », ainsi que les ouvriers et les employés les moins qualifiés (14h55). Les cadres du public, au contraire, sont ceux qui s'investissent le plus (18h20).

Indépendamment des temps domestiques globaux, le contenu des pratiques domestiques est très marqué par la catégorie sociale d'appartenance. Ainsi, alors qu'elles élèvent un nombre d'enfants plus réduit (cf. tableau 5), les femmes qui occupent un poste de cadre vouent une part plus importante de leur temps domestique aux activités parentales (cf. tableau 6), en particulier à l'éducation, tandis que les ouvrières et

Tableau 5  
Caractéristiques sociodémographiques selon la catégorie socioprofessionnelle

Indicateurs	Ensemble	Indépendants (1)	Cadres		Professions intermédiaires		Employés et ouvriers	
			du privé	du public	du privé	du public	qualifiés	non qualifiés
Nombre d'enfants de moins de 16 ans	1,43	1,54	1,29	1,08	1,29	1,51	1,44	1,62
dont nombre d'enfants de moins de 3 ans	0,14	0,14	0,16	0,18	0,17	0,13	0,14	0,13
Femmes (ou hommes) au foyer (en %)	6	4	2	1	3	3	8	8

Note : (1) la catégorie des indépendants regroupe les agriculteurs (CS = 10), les artisans (CS = 21), les commerçants (CS = 22), les chefs d'entreprise (CS = 23) et les membres des professions libérales (CS = 31).

Lecture : un cadre du public de 18 à 49 ans sur 100 est au foyer contre 8 employés ou ouvriers non qualifiés sur 100.

Champ : personnes de 18 à 49 ans, occupant un emploi, au chômage, ou au foyer, vivant en ménage ordinaire, France métropolitaine.  
Source : enquête Emploi du temps 2010, Insee.

Tableau 6  
Activités domestiques selon la catégorie socioprofessionnelle

en heures et minutes par jour

	Ensemble	Indépendants (1)	Cadres		Professions intermédiaires		Employés et ouvriers	
			du privé	du public	du privé	du public	qualifiés	non qualifiés
<b>Activités domestiques</b>	<b>3h20</b>	<b>2h33</b>	<b>2h49</b>	<b>3h15</b>	<b>3h03</b>	<b>3h43</b>	<b>3h43</b>	<b>2h58</b>
Activités domestiques des femmes	4h17	4h12	3h39	3h43	4h12	3h58	4h26	4h43
Activités domestiques des hommes	2h24	1h48	2h26	2h42	2h28	2h59	2h34	2h08
Dont activités parentales	0h44	0h27	0h42	0h47	0h42	0h52	0h49	0h32
Activités parentales (2) des femmes	1h02	0h47	1h06	0h58	01h05	1h01	1h03	0h58
Activités parentales des hommes	0h26	0h18	0h31	0h33	0h30	0h26	0h27	0h20

Note : (1) la catégorie des indépendants regroupe les agriculteurs (CS = 10), les artisans (CS = 21), les commerçants (CS = 22), les chefs d'entreprise (CS = 23) et les membres des professions libérales (CS = 31) ; (2) comprennent les soins et l'éducation des enfants.

Lecture : les indépendants de 18 à 49 ans consacrent en moyenne 18 minutes par jour aux activités parentales

Champ : personnes de 18 à 49 ans, occupant un emploi, au chômage, ou au foyer, vivant en ménage ordinaire, France métropolitaine.  
Source : enquête Emploi du temps 2010, Insee.

les employées sont davantage absorbées par les activités ménagères qu'elles n'ont pas les moyens de déléguer comme la préparation des repas, le ménage et l'entretien du linge. Chez les hommes les différences sociales sont encore plus accentuées. Par exemple, en tenant compte du nombre d'enfants du ménage, les cadres du public consacrent deux fois plus de temps à leurs enfants que les indépendants et les ouvriers (et les employés) non qualifiés.

Les contraintes matérielles et financières, variables selon groupes sociaux rendent compte largement de ces différences dans le volume et la composition des tâches domestiques. Les cadres, qui déclarent le plus d'aversion pour les tâches ménagères (cf. encadré 2), mangent deux fois plus souvent au restaurant que les ouvriers ou les employés et ceci encore davantage s'ils exercent dans le secteur privé (près de trois fois plus) (cf. tableau 7). En outre, les cadres recourent trois fois plus souvent que les membres des professions intermédiaires à une aide-ménagère et 7 fois plus que les ouvriers et les employés. Les cadres

du privé sont aussi les plus nombreux à être équipés d'un lave-vaisselle et ils confient trois fois plus souvent leur linge au pressing que les membres de professions intermédiaires, et ceux-ci quatre fois plus souvent que les ouvriers et les employés. Le recours à une garde rémunérée pour les enfants croît également avec la qualification et le niveau de revenu. Enfin, malgré l'éloignement de leur entourage, les ménages les plus favorisés sont aussi ceux qui reçoivent le plus d'aide de leur entourage, confirmant un constat maintes fois établi selon lequel les relations d'entraide familiale ou amicale (sous forme monétaire, ou de service) renforcent les inégalités entre groupes sociaux (Bidart *et al.*, 2011).

Même si elles restent importantes, les oppositions entre catégories sociales sont nettement moins marquées en ce qui concerne le volume des activités domestiques des retraités, au moment de la retraite, le bricolage et le jardinage occupant une place très importante chez les salariés ayant auparavant travaillé à leur compte (en particulier les artisans).

Tableau 7  
Services domestiques achetés et aides reçues selon la catégorie socioprofessionnelle

En %

Indicateurs	Ensemble	Indépendants (1)	Cadres		Professions intermédiaires		Employés et ouvriers	
			du privé	du public	du privé	du public	qualifiés	non qualifiés
<b>Services et équipements domestiques</b>								
Repas au restaurant (2)	15	18	28	18	18	15	11	11
Livraison de plats préparés (3)	24	21	35	22	29	28	22	16
Achats sur internet (billets, courses,...) (4)	65	58	87	87	79	76	59	41
Recours au pressing (5)	10	15	29	18	13	9	5	2
Emploi d'une aide-ménagère (6)	7	18	21	19	9	7	2	3
Recours à une garde rémunérée (si enfant de moins de 3 ans) (7)	50	43	69	73	63	60	41	33
Possession d'un lave-vaisselle	61	75	71	62	68	66	55	50
<b>Aides reçues (toutes tâches domestiques) (8)</b>								
Aides reçues (famille (hors ménage), amis, voisins, collègues)	26	26	30	26	26	30	25	21
Aides reçues de la famille	21	22	23	20	22	24	20	16
Aides reçues pour la garde des enfants	15	15	20	15	17	16	14	11

Note : (1) la catégorie des indépendants regroupe les agriculteurs (CS = 10), les artisans (CS = 21), les commerçants (CS = 22), les chefs d'entreprise (CS = 23) et les membres des professions libérales (CS = 31) ; (2) l'individu a pris au moins un repas (un café ou un apéritif) dans un restaurant une journée moyenne ; (3) le ménage a parfois recours à la commande et à la livraison de plats cuisinés ; (4) l'individu a déjà acheté quelque chose sur Internet (site marchand, d'enchères, ...) ; (5) le ménage recourt fréquemment au pressing (plus de 9 fois par an) ; (6) le ménage fait régulièrement appel à une personne rémunérée pour l'aider dans ses tâches ménagères ; (7) le ménage fait régulièrement appel à un système de garde rémunérée (au moins une heure par semaine) ; (8) le ménage a reçu (ou donné) au moins une aide au cours du dernier mois.

Lecture : 29 % des cadres du privé, actifs ou au foyer, recourent fréquemment aux services d'un pressing contre 5 % des employés et ouvriers qualifiés.

Champ : personnes de 18 à 49 ans, occupant un emploi, au chômage, ou au foyer, vivant en ménage ordinaire, France métropolitaine.  
Source : enquête Emploi du temps 2010, Insee.

### **La division genrée du travail domestique se reproduit d'une génération à l'autre**

Les jeunes adultes s'impliquent assez peu dans les travaux ménagers<sup>5</sup>. Tout d'abord, comparés à leurs aînés, ils mangent plus souvent à l'extérieur, chez des connaissances principalement ou au restaurant (cantine comprise) (cf., dans la partie sur le temps libre des jeunes, le tableau 12). Les deux tiers résident au domicile de leur parent (cf., dans la partie sur le temps libre des jeunes, le tableau 11) et participent de ce fait assez peu aux tâches domestiques. La préparation des repas, par exemple, ne les occupe que 1h25 par semaine comparé à 4h25 chez les 25-64 ans.

Mais le rôle des filles et des garçons reste nettement différencié, particulièrement chez celles et ceux qui habitent chez leurs parents. On constate en effet que les garçons de plus de 18 ans ne travaillent que 8h10 par semaine pour l'unité domestique et les filles au même âge 14h40. En outre, alors que l'intensité du travail domestique des garçons est indépendante de la taille du ménage, celle des filles croît proportionnellement au nombre d'enfants, ce qui atteste de leur implication précoce dans les tâches directement tournées vers l'entretien des membres de la famille (tâches ménagères, garde des frères et sœurs plus jeunes, soins aux parents âgés). En définitive, la pratique domestique des grands enfants est très similaire à celle de leur(s) parent(s) du même sexe. Mais selon la catégorie sociale d'appartenance, les attentes à l'égard des enfants des deux sexes sont plus ou moins différenciées. Même si les effectifs sont faibles, on observe que les filles d'ouvriers par exemple s'impliquent chaque semaine dans les travaux domestiques de l'ordre de 4h de plus que les filles de cadres ou de membres des professions intermédiaires. Quant aux garçons, leur temps domestique est semblable quel que soit le groupe social du père.

### **Tant qu'ils sont bien portants, les individus âgés privilégient les activités domestiques**

Alors que pour la plupart elles vivent seules ou en couple sans enfant, ce qui devrait se traduire par un moindre investissement dans les tâches ménagères, les personnes âgées de 65 ans ou plus consacrent plus de temps à leur foyer que les personnes dont l'âge est compris entre 25 et 64 ans (28h25 contre 25h25). Comme l'atteste la régression présentée en annexe (cf. tableau 2), cette situation est due principalement au retrait

de la vie professionnelle plutôt qu'au vieillissement biologique (ou social) proprement dit. D'autres facteurs peuvent s'ajouter pour rendre compte de ce surcroît d'activités domestiques chez les seniors, comme les difficultés financières, un niveau d'instruction plus faible, le fait d'habiter plus souvent une maison individuelle, d'être fréquemment propriétaires de leur logement (80 % contre 62 %), et de posséder une résidence secondaire (15 % des plus de 65 ans, contre 8 % des 25-64 ans), ce qui entraîne des activités spécifiques, en particulier masculines, comme le bricolage, le jardinage et les gros travaux d'entretien.

Même si globalement le troisième âge est le groupe qui accorde le plus de temps aux travaux domestiques, il est loin d'être homogène à cet égard. La régression présentée à l'annexe (cf. tableau B) révèle que le grand âge s'accompagne pour les femmes d'une diminution assez marquée du temps dédié aux travaux ménagers (cf., dans la partie sur l'avancée en âge, le tableau 13) (de 34h15 par semaine chez les 65-74 ans à 28h25 chez les plus de 75 ans), ce qui ne doit pas nous surprendre étant donné qu'elles assurent la plus grande partie du travail domestique. Chez les hommes, la baisse avec l'âge des activités domestiques est un peu moins affirmée (de 26h50 à 22h45). Il arrive en effet que certains hommes âgés prennent le relais de leur épouse lorsque celle-ci perd en autonomie ou décède. Chez les femmes, le veuvage entraîne moins de modifications dans leur emploi du temps. Les activités dont la durée se réduit le plus en vieillissant sont celles qui nécessitent des efforts physiques comme le bricolage, et dans une moindre mesure le jardinage et les soins aux animaux domestiques, le nettoyage et le rangement ; ces deux dernières activités, encore très féminines dans ces générations, sont souvent déléguées à des personnes extérieures au ménage. De fait, les personnes âgées de plus de 75 ans sont trois fois plus nombreuses à recourir aux services d'une aide-ménagère que celles dont l'âge est compris entre 65 et 74 ans.

La diminution avec l'avancée en âge de la part des activités domestiques dans les emplois du temps participe de ce que les sociologues du vieillissement appellent la « déprise ». Les

5. Le protocole de collecte et l'intégration d'un module sur les décisions dans les couples ont abouti à un nombre limité de carnets remplis par des enfants de couple, puisque dans la plus grande partie des fiches adresses, on ne tirait pas au sort un répondant, mais un couple. Les enfants et les jeunes adultes ayant des poids élevés, il convient d'être prudent dans l'interprétation des résultats les concernant.

causes sont à chercher non pas uniquement dans le vieillissement au sens démographique ou biologique du terme mais aussi dans une série d'événements, parmi lesquels, bien entendu, la survenue de problèmes de santé et les gênes qu'ils occasionnent dans la vie quotidienne, mais aussi le veuvage et la solitude (cf. tableau 8) (on consacre moins de temps à la préparation des repas), la démotorisation (il devient plus difficile de faire ses courses), l'avancée en âge des petits-enfants (qu'il n'est plus nécessaire de garder). Dans certaines situations, cette déprise peut s'accompagner d'un changement de résidence ; on déménage pour ne plus avoir à entretenir une maison ou un jardin devenus trop

grands, pour se rapprocher de ses enfants, pour habiter en centre-ville où l'offre de services est plus adaptée (Hummel *et al.*, 2014).

Au début de la soixantaine, les seniors sont le groupe d'âge le plus aidant (garde des petits-enfants, courses, bricolage,...). Ainsi les 60-64 ans sont presque cinq fois plus nombreux à venir en aide à leur entourage plutôt qu'à bénéficier eux-mêmes de leur aide. Au-delà de 75 ans le gradient s'inverse, les personnes âgées passant progressivement du statut d'aidant à celui d'aidé ; les plus de 85 ans sont ainsi trois fois plus nombreux à recevoir une aide qu'à en donner une (cf. tableau 9). Les aides apportées

Tableau 8  
Caractéristiques sociodémographiques des personnes âgées selon l'âge et le genre

En %

		60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80-84 ans	85 ans ou plus
Femmes	Personnes vivant seules	25	31	41	46	65	81
	Veuves	8	17	30	35	61	71
	Handicap ou perte d'autonomie	11	14	15	24	32	39
Hommes	Personnes vivant seules	19	19	22	16	28	27
	Veufs	3	4	9	10	23	20
	Handicap ou perte d'autonomie	10	12	13	22	22	31
Ensemble	Personnes vivant seules	22	25	33	33	51	64
	Veufs	6	11	21	25	46	55
	Handicap ou perte d'autonomie	10	13	14	23	28	37

Lecture : 65 % des femmes de 80 à 84 ans vivent seules.

Champ : personnes de 60 ans ou plus, sans activité professionnelle, vivant en ménage ordinaire, France métropolitaine.

Source : enquête Emploi du temps 2010, Insee.

Tableau 9  
Aides données et reçues par les personnes âgées selon l'âge

En %

	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80-84 ans	85 ans ou plus
<b>Aides données au cours du dernier mois</b>	<b>52</b>	<b>50</b>	<b>40</b>	<b>27</b>	<b>20</b>	<b>15</b>
Courses	22	18	14	7	5	6
Ménage	7	4	3	4	2	2
Confection des repas	6	6	5	3	3	1
Trajets d'accompagnement	6	6	4	2	1	0
Bricolage	13	10	6	4	2	0
Garde des petits- enfants	28	24	16	10	6	1
Soins à un adulte du ménage	10	8	6	4	2	1
<b>Aides reçues au cours du dernier mois</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>16</b>	<b>20</b>	<b>40</b>	<b>45</b>
Courses	3	5	7	10	29	36
Ménage	2	3	3	4	9	11
Confection des repas	1	1	1	1	4	8
Trajets d'accompagnement	2	3	4	5	15	17
Bricolage	2	3	4	3	7	7
Soins à un adulte du ménage	0	1	2	2	7	13

Lecture : 28 % des personnes de 60 à 64 ans, sans activité professionnelle, se sont occupées de leurs petits-enfants au cours du mois précédent. 29 % des individus de 80 à 84 ans ont reçu au moins une aide pour leurs courses dans les 30 derniers jours.

Champ : personnes de 60 ans ou plus, sans activité professionnelle, vivant en ménage ordinaire, France métropolitaine.

Source : enquête Emploi du temps 2010, Insee.

aux personnes âgées par la famille et par le voisinage dans une moindre mesure consistent par ordre d'importance à s'occuper des courses, à les accompagner en voiture quand elles ne peuvent plus conduire, à les aider – elle ou une personne du ménage – dans les gestes de la vie quotidienne, à faire le ménage, à préparer les repas. On observe des différences selon les classes sociales. Par exemple, quand après un veuvage, les ouvriers à la retraite trouvent des appuis principalement dans leur entourage familial, les anciens cadres recourent quant à eux à des aides rémunérées.

### **Le samedi concentre davantage d'activités domestiques**

Les personnes qui ont une activité rémunérée reportent au week-end les activités domestiques qui peuvent l'être comme l'entretien du linge, le rangement et le nettoyage, les courses. Ainsi le samedi, les travaux domestiques les occupent 1h15 de plus qu'en semaine, le dimanche 45 minutes de plus. Pour les personnes en emploi, la préparation des repas est un temps important du week-end, le dimanche en particulier. Les personnes sans occupation professionnelle organisent leur temps différemment en concentrant les tâches domestiques les jours de semaine : le samedi, le travail domestique les occupe une demi-heure de moins qu'un jour de semaine et le dimanche 40 minutes de moins.

Quand ils vivent en couple, les hommes se distinguent de leur compagne par une charge domestique faible mais également par des rythmes hebdomadaires particuliers. Leur activité domestique est davantage concentrée le samedi (avec une durée supérieure de 50 minutes à celles des autres jours, quand celle des femmes varie très peu d'un jour à l'autre). Ces différences dans l'organisation hebdomadaire du travail domestique, confirmées par la régression présentée à l'annexe (cf. tableau B), recourent en particulier le clivage entre les activités à dominante masculine, mixte et féminine : les hommes privilégient les activités qui peuvent s'apparenter à des semi-loisirs, comme le bricolage ou le jardinage (cf. encadré 2), et qui ne sont pas essentiels à l'entretien quotidien des membres du ménage. Le samedi est le jour le plus égalitaire de la semaine, les activités mixtes étant plus fréquentes, comme les jeux avec les enfants, ou les courses qui sont souvent une activité familiale, ainsi qu'en témoigne, la multiplication, à la périphérie des

villes, des vastes centres commerciaux, offrant des services de restauration, de loisirs, de garde d'enfants.

## **Les activités personnelles et de récupération, les loisirs et le temps libre sont socialement très différenciés**

### **Les activités personnelles prennent moins de temps à ceux qui travaillent**

Conformément aux enseignements de la régression présentée à l'annexe (cf. tableau B), la durée des activités personnelles et de récupération est très influencée par la situation vis-à-vis du marché du travail. Ainsi, le repos, la toilette et les repas occupent 1h30 de la journée d'une personne qui exerce une activité professionnelle à temps plein, 12h05 de celle d'un individu qui travaille à temps partiel, 12h25 de celle d'un chômeur et 13h05 pour un retraité, avec une légère différence entre les hommes et les femmes, celles-ci dormant un quart d'heure de plus que les hommes en moyenne et passant une dizaine de minutes de plus que les hommes en toilette et soins personnels. Toutefois, et bien que cela soit anecdotique en termes de volume horaire, elles interrompent trois fois plus souvent leur sommeil pour s'occuper des enfants (10 % de leurs nuits contre 3,5 % de celles des hommes), ce qui illustre bien, là encore, un des aspects de la charge mentale qui pèse presque exclusivement sur les femmes. Les ouvriers non qualifiés se reposent davantage en raison de conditions de travail plus pénibles et plus fatigantes et peut-être aussi de loisirs moins attrayants. À l'opposé, les cadres du public sont ceux qui passent le moins de temps en activités de récupération.

### **Les personnes âgées se reposent davantage que les plus jeunes**

Les plus de 65 ans dorment ou se reposent dans leur lit une demi-heure de plus que les moins de 65 ans, et la sieste les occupent 27 minutes de plus. Chez les personnes âgées, le temps dévolu à la sieste augmente de façon exponentielle avec l'âge, passant d'une demi-heure par jour entre 65 et 69 ans à 1h30 au-delà de 85 ans. La durée des repas varie également selon l'âge ou la génération, les plus de 65 ans y consacrant 2h28 de leur journée, les moins de 25 ans

une demi-heure de moins. Cet effet propre de l'âge sur le temps personnel et de récupération est confirmé par la régression présentée à l'annexe (cf. tableau B). De même qu'elles dorment moins longtemps, les personnes en emploi mangent aussi plus rapidement, en particulier les jours où elles travaillent (1h55 contre 2h35 un jour non travaillé).

Les femmes consacrent plus de temps que les hommes à leur toilette (+ 10 minutes par jour toutes générations confondues mais 15 minutes de plus chez les moins de 25 ans). Le soin apporté à l'apparence, et les attributs comme les bijoux, les produits de beauté, le maquillage sont encore constitutifs de l'identité féminine. Ils prennent leur source dans la socialisation primaire et familiale (la coquetterie reste interdite au petit garçon).

La durée des activités personnelles varie selon les jours de la semaine, en particulier chez les personnes qui ont une activité professionnelle. Celles-ci dorment en moyenne 40 minutes de plus le samedi par rapport à un jour de semaine et 1h13 de plus le dimanche. Enfin le week-end, elles passent plus de temps à table (+ 30 minutes) et mangent deux fois plus à l'extérieur avec des amis ou des membres de la famille (au restaurant ou chez-eux).

## Les jeunes ont beaucoup de temps libre et une vie sociale plus riche que leurs aînés

Sans surprise en raison du volume d'heures travaillées, les personnes en emploi disposent de moins de temps libre, ou qu'elles peuvent consacrer aux loisirs : en moyenne 27h50 par semaine (temps plein et temps partiel confondus), contre 35h45 pour les personnes au foyer, 44h35 pour les chômeurs et 45h55 pour les retraités. Là encore, la situation n'est pas équivalente selon le genre : une semaine moyenne, les hommes en emploi disposent de plus de temps libre que les femmes dans la même situation (+ 4h) ; les activités contraintes (professionnelles et domestiques) et les activités personnelles les occupant chacune 2h de moins.

La situation du ménage joue également, même si professionnellement elles travaillent davantage que les personnes en couple, les personnes en emploi qui vivent seules s'accordent plus de temps libre (32h45 par semaine, contre 28h20 pour les personnes en emploi vivant en couple sans enfant et 25h30 pour celles ayant au moins un enfant).

Une semaine moyenne, les 18-29 ans ont 8h25 de loisirs en plus par rapport aux 28-54 ans. Comme incite à le penser l'analyse à structure

Tableau 10  
Activités personnelles et de récupération selon la situation vis-à-vis du marché du travail

en heures et minutes par jour

	Ensemble	En emploi		Étudiants	Chômeurs	Retraités	Au foyer	Autre situation (invalidité...)
		Temps plein	Temps partiel					
<b>Activités personnelles et récupération dont :</b>	<b>12h14</b>	<b>11h32</b>	<b>12h04</b>	<b>12h13</b>	<b>12h26</b>	<b>13h06</b>	<b>12h41</b>	<b>13h26</b>
Sommeil	8h29	8h06	8h22	8h57	8h45	8h43	8h48	9h12
Toilette	1h02	0h56	1h07	1h01	1h04	1h10	1h03	1h09
Sieste, détente	0h29	0h21	0h27	0h14	0h24	0h45	0h33	0h48
Repas ou collation dont :	2h14	2h09	2h08	2h01	2h13	2h28	2h17	2h17
Repas ou collation au domicile dont :	1h43	1h31	1h39	1h12	1h42	2h10	2h01	1h55
Seul(e) ou avec des membres du ménage	1h31	1h19	1h27	0h58	1h31	1h57	1h50	1h43
Avec des amis ou des membres de la famille (hors ménage)	0h12	0h12	0h12	0h14	0h11	0h13	0h11	0h12
Repas ou collation sur le lieu de travail ou d'étude	0h07	0h12	0h07	0h14	0h01	0h00	0h00	0h02
Repas ou collation à l'extérieur dont :	0h24	0h26	0h22	0h35	0h30	0h18	0h16	0h20
Seul(e) ou avec des membres du ménage	0h04	0h05	0h06	0h02	0h04	0h03	0h04	0h04
Avec des amis ou des membres de la famille (hors ménage)	0h20	0h21	0h16	0h33	0h26	0h15	0h12	0h16

Lecture : les personnes de 18 ans ou plus, en emploi à temps plein, dorment en moyenne 8h06 par 24h.

Champ : personnes de 18 ans ou plus, vivant en ménage ordinaire, France métropolitaine.

Source : enquête Emploi du temps 2010, Insee.

donnée (cf. annexe, tableau B), ce surcroît de loisir s'explique d'abord par leur situation professionnelle et familiale. D'une part, les jeunes adultes sont plus souvent au chômage ou employés à temps partiel que les personnes d'âge intermédiaire et d'autres part, ils ont des obligations domestiques et familiales bien plus réduites, notamment les filles ; nombre d'entre eux vivent soit seuls (ou en communauté) soit au domicile de leurs parents, et très rares sont ceux qui ont des enfants à charge (cf. tableau 11). En définitive, l'effet propre de l'âge sur le volume des loisirs est relativement limité et concernerait uniquement les femmes. Ainsi, à caractéristiques sociodémographiques équivalentes, les jeunes femmes ont, par jour, une quarantaine de minutes de loisir supplémentaires, par rapport aux personnes d'âge moyen (cf. annexe, tableau B).

Si globalement, les jeunes gens ont plus de temps libre (cf. tableau 12), la catégorie des « jeunes » est loin d'être homogène au regard des loisirs. Par exemple, les jeunes hommes au chômage qui habitent chez leurs parents (ceux-ci étant ouvriers ou employés pour les trois quarts), ont deux fois et demie plus de temps « libre »<sup>6</sup> que les jeunes mères de famille qui exercent une activité professionnelle à temps plein (56h hebdomadaires contre 22h).

Comparées à leurs homologues masculins, les jeunes femmes disposent pour leurs loisirs de 7h de moins par semaine. Cette différence est due au fait qu'elles travaillent davantage (+ 3h30 par semaine lorsqu'on additionne les

activités professionnelles et domestiques) et qu'elles consacrent aux activités personnelles (du fait de la toilette notamment) 3h de plus que les jeunes hommes.

Les jeunes adultes se distinguent par l'importance du temps dont ils disposent librement mais aussi par des loisirs spécifiques, souvent partagés avec des pairs et tournés vers les technologies numériques. Tout d'abord, les jeunes ont une vie sociale bien plus développée que leurs aînés, y compris s'ils sont au chômage ou s'ils travaillent : conversations, visites, invitations, sorties, activités sportives ou récréatives, repas<sup>7</sup> au restaurant ou chez des amis. Au total, ils passent chaque semaine 32h en compagnie de personnes de leur entourage amical, professionnel ou scolaire (c'est-à-dire 8h25 de plus que les 30-54 ans). Ils déclarent, en outre, chaque semaine, jusqu'à 12h de discussions en face-à-face parallèlement à d'autres activités. Se référant à l'enquête *Contacts*, Héran remarquait déjà l'importance du volume des discussions chez les jeunes gens (1988) et sa diminution au-delà de 40 ans. Le besoin de s'évader d'un

6. Cette expression peut être trompeuse en l'occurrence, puisque les situations de chômage sont loin d'être toujours volontaires et que le temps libéré par l'absence d'activité professionnelle peut ne pas être ressenti comme « libre », l'absence de revenu du travail pouvant de plus empêcher les activités de loisir onéreuses.

7. Dans la nomenclature présentée dans l'encadré 1, les repas sont classés parmi les activités personnelles et de récupération. Pourtant, comme l'illustre l'encadré 2, les repas pris en compagnie de personnes extérieures au ménage et/ou en dehors du domicile sont très appréciés, à l'égal de nombreuses activités de loisir. Pour cette raison, nous avons préféré les étudier dans cette partie sur les loisirs.

Tableau 11  
Caractéristiques sociodémographiques des jeunes adultes et des personnes d'âge intermédiaire

en %

		18-29 ans			30-54 ans
		Ensemble	18-24 ans	25-29 ans	
Situation professionnelle	Étudiants (1)	36	53	6	1
	En emploi	48	31	79	90
	Chômeurs	16	16	15	9
Situation familiale	Grand enfant résidant chez ses parents	47	64	14	2
	Personne seule	17	15	20	13
	En couple sans enfant	18	12	30	15
	Mère ou père d'au moins un enfant	14	4	32	54
	Autre situation	4	5	4	16

Note : (1) lycéens compris.

Lecture : 64 % des personnes de 18 à 24 ans résident chez leur(s) parent(s).

Champ : personnes de 18 à 54 ans, actives ou étudiantes, vivant en ménage ordinaire, France métropolitaine.

Source : enquête Emploi du temps 2010, Insee.

logement ou d'une chambre exiguë, de se détacher de ses parents, de se construire une identité, de rechercher un compagnon incitent les jeunes à multiplier les échanges avec des personnes

extérieures au ménage. Comme le montre d'ailleurs bien l'enquête *Emploi du temps*, c'est en dehors de l'espace domestique que les jeunes adultes nouent des contacts ou entretiennent

Tableau 12  
**Activités des jeunes adultes et des personnes d'âge intermédiaire selon leur situation professionnelle**

en heures et minutes par jour

	18-29 ans				30-54 ans		
	Ensemble	Étudiants (1)	En emploi	Chômeurs	Ensemble	En emploi	Chômeurs
<b>Activités professionnelles et études</b>	<b>4h39</b>	<b>5h01</b>	<b>5h43</b>	<b>0h34</b>	<b>5h01</b>	<b>5h27</b>	<b>0h41</b>
Travail professionnel	2h37	0h34	4h54	0h18	4h22	4h46	0h34
Trajets domicile-travail (ou lieu d'étude)	0h33	0h30	0h42	0h11	0h37	0h40	0h04
Scolarité, études, formation	1h29	3h57	0h07	0h05	0h02	0h01	0h03
<b>Activités domestiques</b>	<b>2h03</b>	<b>1h24</b>	<b>2h05</b>	<b>3h26</b>	<b>3h17</b>	<b>3h06</b>	<b>5h17</b>
<b>Activités personnelles et récupération</b>	<b>12h04</b>	<b>12h15</b>	<b>11h42</b>	<b>12h46</b>	<b>11h40</b>	<b>11h36</b>	<b>12h16</b>
<b>Activités de loisir et temps libre</b>	<b>5h14</b>	<b>5h20</b>	<b>4h30</b>	<b>7h14</b>	<b>4h02</b>	<b>3h51</b>	<b>5h46</b>
Télévision	1h37	1h14	1h35	2h27	1h43	1h35	2h37
Lecture	0h07	0h07	0h07	0h04	0h11	0h11	0h11
Promenade	0h17	0h11	0h12	0h49	0h13	0h13	0h23
Sport	0h15	0h15	0h14	0h18	0h10	0h10	0h06
Spectacle	0h08	0h14	0h06	0h03	0h05	0h05	0h03
Conversation	0h26	0h32	0h22	0h23	0h17	0h17	0h21
Réception chez soi d'amis (ou de la famille)	0h06	0h07	0h06	0h05	0h05	0h05	0h07
Visite rendue à des amis (ou à la famille)	0h27	0h29	0h25	0h30	0h11	0h10	0h23
Sortie avec des amis (ou la famille hors ménage)	0h13	0h20	0h07	0h15	0h04	0h04	0h05
Participation associative ou religieuse	0h04	0h05	0h03	0h07	0h04	0h04	0h04
Jeux vidéo	0h12	0h11	0h09	0h22	0h03	0h03	0h06
Ordinateur (SAI) (2)	0h11	0h13	0h08	0h19	0h06	0h06	0h08
Surf sur internet	0h18	0h21	0h15	0h22	0h09	0h08	0h17
Autres activités récréatives	0h10	0h12	0h07	0h14	0h07	0h07	0h13
Trajets ni professionnels, ni domestiques	0h43	0h49	0h34	0h56	0h34	0h33	0h42
<b>Total</b>	<b>24h</b>	<b>24h</b>	<b>24h</b>	<b>24h</b>	<b>24h</b>	<b>24h</b>	<b>24h</b>

<b>Extraits sur des activités conviviales et secondaires</b>							
Repas chez des amis ou de la famille	0h21	0h19	0h20	0h27	0h12	0h12	0h14
Repas au restaurant (y compris cantine) collation dans un café	0h15	0h17	0h14	0h15	0h13	0h13	0h09
Radio écoutée à titre secondaire	0h26	0h18	0h35	0h19	0h42	0h42	0h39
Musique écoutée à titre secondaire	0h53	1h16	0h34	0h58	0h17	0h17	0h23
Discussion à titre secondaire	1h43	2h07	1h23	1h48	1h16	1h14	1h31
Temps passé chez soi	14h39	14h29	14h10	16h29	15h58	15h37	19h17
Temps passé seul(e)	4h45	4h47	4h52	4h19	5h12	5h09	5h41
Temps passé uniquement avec des amis ou des membres de la famille (hors ménage)	4h34	5h25	4h16	3h31	3h11	3h21	1h25
Temps passé avec un conjoint	1h49	0h51	2h29	2h02	3h28	3h29	3h19

Note : (1) lycéens compris ; (2) SAI : sans autre indication.

Lecture : les étudiants de 18 à 29 ans consacrent en moyenne 3h57 par jour à leurs études.

Champ : personnes de 18 à 64 ans, vivant en ménage ordinaire, France métropolitaine.

Source : enquête Emploi du temps 2010, Insee.

des relations plus anciennes. Ainsi, chaque semaine, ils passent 9h de plus que leurs aînés en dehors de chez eux. Toutefois, le groupe des jeunes n'est pas uniforme, les étudiants se démarquant des jeunes travailleurs par une sociabilité encore plus active (cf. tableau 12). Deux facteurs peuvent rendre compte de cet écart. En premier lieu, le nombre de relations et la fréquence des échanges interpersonnels augmentent avec le niveau d'études (Héran, 1988). Plus diplômés eux-mêmes, ou issus de milieux fortement dotés en capital culturel, les étudiants ont un entourage amical plus fourni que les jeunes travailleurs, qui appartiennent plus souvent à la classe populaire. En deuxième lieu, comme l'ont observé Bidart, Degenne et Grossetti<sup>8</sup>, à partir de l'enquête ethnographique qu'ils ont menée à Caen entre 1995 et 2004 (Bidart *et al.*, 2011), la transition des études au monde du travail s'accompagne pour les jeunes travailleurs d'une réduction de l'étendue du réseau des pairs : nombre de camarades d'étude s'évanouissent au moment où l'on quitte l'école. Les relations avec les collègues de travail sont en nombre plus réduit, et cela d'autant plus que leur situation professionnelle est précaire (2011).

Avec la rencontre d'un compagnon, les relations s'approfondissent en se stabilisant et la sociabilité tend à s'organiser autour de la vie familiale (Bidart *et al.*, 2011). Les personnes d'âge intermédiaire passent deux fois plus de temps avec un compagnon que les 18-29 ans.

Autre signe distinctif de la jeunesse : pendant leur temps libre, les 18-29 ans mobilisent deux fois plus les nouvelles technologies que les 30-54 ans, en particulier les plus ludiques, comme les jeux vidéo (1h25 par semaine), très prisés des jeunes chômeurs notamment. Les jeunes lisent moins de livres ou de journaux que leurs aînés mais en contrepartie, ils passent une part plus importante de leur temps libre à surfer sur internet (2h10) ou à d'autres activités nécessitant l'utilisation d'un ordinateur (1h20 hebdomadaires). Contrairement à une idée assez répandue, les jeunes écrivent davantage que les générations plus âgées, des textos, des courriers électroniques, des messagers instantanés, qui les occupent au moins 35 minutes<sup>9</sup> par semaine (contre 20 minutes pour les 30-54 ans). Les nouveaux moyens de communication utilisés par les jeunes générations, outre qu'ils reposent largement sur l'écrit, laissent beaucoup de place à l'expression personnelle (Octobre, 2014). Ainsi, dans les trois derniers mois, les 18-29 ans ont été trois fois plus nombreux que

les 30-54 ans à mettre à jour leur profil sur des réseaux sociaux (61 % contre 20 %), à participer à des forums (39 % contre 14 %), à alimenter une page personnelle (18 % contre 6 %), et deux fois et demie plus nombreux à partager des fichiers (musicaux, vidéos, images) (34 % contre 14 %).

Les jeunes regardent presque aussi longtemps la télévision que les plus âgés (11h15 une semaine moyenne) mais constituent, de ce point de vue, un ensemble, là encore, relativement hétérogène : peu dotés en capital culturel, et disposant de plus de temps libre, les jeunes chômeurs restent deux fois plus longtemps devant la télévision que les étudiants. Sinon quelle que soit leur situation vis-à-vis du marché du travail, les 18-29 ans écoutent fréquemment des morceaux de musique, en accompagnement d'une autre activité (déplacements, repas, révisions des cours), 6h10 hebdomadaires, soit trois fois plus que les 30-54 ans (cf. tableau 12). Alors que les jeunes ont une certaine avance, la « musicalisation » de la vie quotidienne, l'utilisation du courrier électronique et du téléphone portable, l'usage d'internet se diffuse progressivement dans les classes d'âges intermédiaires (Brousse, 2015, dans ce numéro).

L'examen des loisirs des jeunes met bien en évidence les particularités de cette classe d'âge mais il montre aussi que le cycle de vie ne scande pas l'existence de la même manière dans toutes les classes de la société, comme Chamboredon le rappelait dans son étude sur la « juvénisation », récemment rééditée (1985 ; 2015) ou comme l'a montré Van de Velde pour une période plus récente (2008).

### **Avec l'avancée en âge, les loisirs dans l'espace domestique sont privilégiés**

À l'opposé sur le spectre des âges, les plus de 65 ans jouissent par semaine de 7h de loisirs supplémentaires par rapport aux 55-64 et de 15h de plus par rapport aux 25-54 ans (respectivement

8. L'enquête Emploi du temps, si elle mesure le temps passé avec l'entourage, c'est-à-dire la durée des interactions, ne permet pas cependant pas d'apprécier l'intensité des relations. En effet comme le rappelle Bidart : « on peut avoir des relations très importantes ou très affectives avec des personnes que l'on ne voit qu'une fois par an, ou à l'inverse des relations peu intenses ou peu personnelles avec des personnes que l'on voit tous les jours » (Bidart *et al.*, 2011).

9. Le temps alloué à la correspondance électronique est probablement sous-estimé. Fréquents, d'une durée souvent inférieure au pas du carnet (de 10 minutes), mêlés à d'autres activités sur internet, les envois de mails et de textos ont toutes les chances d'être omis par les enquêtés.

45h10, 38h et 29h40). Ce surcroît de temps libre chez les personnes âgées tient évidemment au fait qu'elles sont à la retraite mais aussi, quoique plus marginalement au fait qu'elles vivent plus souvent seules, sans enfant à charge. Une régression linéaire montre en effet que « toutes choses égales par ailleurs », les femmes âgées n'ont pas davantage de temps libre que celles d'âge intermédiaire et que les hommes âgés disposent même d'un peu moins de temps libre que ceux d'âge moyen (cf. annexe, tableau B).

À l'inverse des jeunes adultes, les personnes âgées ont une sociabilité limitée et privilégient les loisirs qui peuvent être pratiqués dans l'espace domestique. Les gens âgés passent presque autant de temps en conversation et en rencontres que les personnes d'âges actifs (conversations, visite, réceptions) mais ces pratiques représentent une part plus réduite en proportion de leur temps libre. Par contre, en comparaison des personnes plus jeunes, ils mangent beaucoup plus rarement en dehors de leur domicile, au restaurant ou bien chez des membres de leur entourage. Femmes et hommes confondus, les personnes âgées de plus de 65 ans utilisent une part importante de leur temps libre à des activités d'intérieur principalement l'écoute de la télévision (qui les occupe près de 20h par semaine, ce qui représente la moitié de leur temps libre) auxquelles il conviendrait d'ajouter 7h d'écoute de la télévision déclarées parallèlement à d'autres activités. Les gens âgés se distinguent des plus jeunes par l'intérêt qu'ils portent aux jeux traditionnels (cartes, loto...) mais aussi par le temps plus important qu'ils vouent à la lecture, à l'écoute de la radio, aux associations, y compris culturelles. Les promenades constituent leur principal loisir d'extérieur. Contrairement aux plus jeunes, ils vont peu au spectacle, pratiquent très rarement un sport.

Si les personnes âgées bénéficient du même volume de temps libre quelle que soit la classe d'âge, en revanche la façon d'occuper ce temps libre évolue beaucoup, au fur et à mesure de l'avancée en âge. On note une prédilection toujours plus marquée pour les distractions qui se déroulent dans la sphère privée, comme l'écoute de la télévision qui croît linéairement avec l'âge, jusqu'à atteindre 24h30 par semaine chez les plus de 85 ans (cf. tableau 13). Parallèlement, le temps passé à l'extérieur du domicile se réduit très nettement (de 31h30 chez les personnes âgées de 65 à 69 ans à 12h30 chez les plus de 85 ans). La diminution par deux entre ces deux tranches d'âge de la durée des déplacements motivés par les loisirs

illustre également ce repli sur le foyer avec le grand âge<sup>10</sup>. Les occupations qui déclinent le plus sont les sorties au spectacle, les activités sportives, le bénévolat. Au-delà des incapacités fonctionnelles, qui peuvent limiter la mobilité, cette forme de désengagement ou de « déprise » qui se manifeste avec l'âge, peut être liée à des facteurs qui ne sont pas uniquement imputables au vieillissement biologique proprement-dit comme le veuvage et la solitude, essentiellement féminins, le manque d'accessibilité des lieux de loisirs, et leur éloignement, accentué par la démotorisation, qui frappe les femmes plus prématurément que les hommes, mais aussi les préjugés à l'encontre de la vieillesse, par exemple dans le monde associatif, même si des progrès récents ont été remarqués (Hummel *et al.*, 2014). Dans son ouvrage *La retraite, une mort sociale*, Guillemard (1972) attribuait le retrait des personnes âgées de la vie sociale à la faiblesse de leurs ressources économiques, culturelles, sociales liée, in fine, d'après elle, aux inégalités dont est jalonnée la vie active (Hummel *et al.*, 2014). Toutefois, dans une relecture récente de ses travaux, elle note que la « retraite-loisirs » est devenue une pratique de plus en plus courante à mesure que les ressources des retraités se sont accrues (2002).

### **Le capital culturel détermine assez largement la façon d'occuper son temps libre**

Sans surprise compte tenu de leur situation professionnelle respective, et de la longueur des journées de travail de ceux qui exercent une activité rémunérée, le temps libre varie de 32h30 par semaine pour les indépendants à 37h40 pour les ouvriers et les employés non qualifiés. Une comparaison « toutes choses égales par ailleurs » confirme le peu de loisir que s'accordent les hommes non salariés (- 4h40 par rapport aux ouvriers et employés qualifiés) mais pointe également le surcroît de temps libre des cadres masculins du secteur public (+ 2h20 par semaine) et des femmes membres des professions intermédiaires du secteur public également (+ 3h30) (cf. annexe, tableau B)<sup>11</sup>.

10. La relation que l'on observe entre l'avancée en âge et le repli sur la sphère privée peut traduire non pas seulement un effet d'âge mais aussi pour partie un effet de génération. En meilleure santé que leurs aînées, mieux formées, plus habituées à la mobilité et disposant de revenus supérieurs, les jeunes générations de personnes âgées plébiscitent les loisirs qui se déroulent en dehors de l'espace domestique. Les jeunes retraités sont d'ailleurs ceux qui partent le plus en vacances (Dauphin *et al.*, 2008).

11. Une analyse plus fine des emplois du temps par groupes professionnels est en cours, qui devrait montrer, au sein de la catégorie des salariés du public, les spécificités des enseignants.

Les loisirs des cadres du public, le groupe social le plus fortement doté en capital culturel (chercheurs, enseignants, professionnels de la santé, de la justice...) diffèrent largement de ceux des ouvriers et des employés non qualifiés (ouvriers agricoles, ouvriers non qualifiés de l'industrie ou de l'artisanat, aide ménagères, assistantes maternelles...) qui en sont les moins pourvus. Les distractions les plus typiques des cadres du public sont, par ordre décroissant, les spectacles et les sorties culturelles, les conversations téléphoniques, la pratique d'un instrument de musique, la lecture, la pratique sportive, les activités bénévoles, les repas au restaurant (ou les collations dans un café), la navigation sur internet, l'écoute de la radio à titre secondaire. À l'inverse, les occupations qui distinguent le plus les ouvriers et les employés non qualifiés

des cadres du public sont d'abord les visites rendues à la famille ou aux amis, puis les jeux vidéo, l'écoute de la télévision, le fait de recevoir chez soi des amis ou des membres de la famille, l'écoute de la télévision à titre secondaire, les promenades. Mise à part l'écoute de la télévision, la plupart de ces activités pratiquées pendant le temps libre sont trop rares pour être appréhendées de manière détaillée au moyen du carnet journalier. Le questionnaire de l'enquête permet de remédier partiellement à cette difficulté en demandant aux enquêtés d'indiquer le nombre de fois où ils ont assisté à un spectacle au cours des quatre semaines précédant l'interrogation, où ils ont pratiqué un sport, ou utilisé internet (cf. tableau 14). Une analyse très détaillée avait été menée à partir d'un module similaire dans l'enquête réalisée en 1998 (Coulangeon *et al.*, 2002).

Tableau 13  
Activités des personnes âgées selon l'âge

en heures et minutes par jour

	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80-84 ans	85 ans ou plus
<b>Activité professionnelle et études</b>	<b>0h16</b>	<b>0h10</b>	<b>0h03</b>	<b>0h02</b>	<b>0h02</b>	<b>0h05</b>
<b>Activités domestiques</b>	<b>4h46</b>	<b>4h34</b>	<b>4h16</b>	<b>4h17</b>	<b>3h42</b>	<b>2h41</b>
Tâches ménagères en sens large (1)	3h44	3h27	3h22	3h26	3h00	2h20
Bricolage	0h28	0h26	0h16	0h16	0h07	0h04
Jardinage, soins aux animaux	0h34	0h41	0h38	0h35	0h35	0h17
<b>Activités personnelles et de récupération</b>	<b>12h28</b>	<b>12h45</b>	<b>13h08</b>	<b>13h22</b>	<b>13h45</b>	<b>14h46</b>
Sommeil, toilette, soins personnels	9h29	9h42	9h58	10h05	10h15	10h50
Sieste, détente	0h33	0h33	0h40	0h51	1h06	1h28
Repas	2h26	2h30	2h30	2h26	2h24	2h28
<b>Activités de loisir et temps libre</b>	<b>6h30</b>	<b>6h31</b>	<b>6h33</b>	<b>6h19</b>	<b>6h31</b>	<b>6h28</b>
Télévision	2h47	2h47	3h02	3h11	3h22	3h29
Lecture	0h30	0h32	0h31	0h45	0h47	0h51
Promenade	0h27	0h31	0h31	0h27	0h25	0h21
Sport, spectacle	0h14	0h13	0h09	0h06	0h06	0h02
Conversation	0h20	0h18	0h15	0h17	0h13	0h17
Visite, réception d'amis ou de membres de la famille	0h32	0h29	0h28	0h23	0h31	0h27
Participation associative ou religieuse	0h14	0h13	0h14	0h09	0h09	0h05
Activités récréatives sur écran	0h18	0h15	0h09	0h06	0h04	0h02
Autres activités récréatives	0h18	0h24	0h29	0h23	0h29	0h28
Trajets (*)	0h50	0h49	0h45	0h32	0h25	0h26
<b>Total</b>	<b>24h</b>	<b>24h</b>	<b>24h</b>	<b>24h</b>	<b>24h</b>	<b>24h</b>
Déplacements en voiture	0h50	0h47	0h36	0h24	0h18	0h16
Déplacements à pied	0h33	0h33	0h33	0h28	0h24	0h19
Temps passé à l'extérieur du domicile	4h30	4h09	3h38	2h54	2h26	1h47
Adhésion à une (des) association(s) (en %)	41	45	46	36	34	24

Note : (1) les tâches ménagères au sens large comprennent la cuisine, la vaisselle, le ménage, les courses, l'entretien du linge, les soins et l'éducation des (petits)-enfants, les travaux domestiques divers.

Lecture : les personnes de 85 ans ou plus regardent la télévision en moyenne 3h29 par jour.

Champ : personnes de 60 ans ou plus, sans activité professionnelle, vivant en ménage ordinaire, France métropolitaine.

Source : enquête Emploi du temps 2010, Insee.

Tableau 14

## Activités de loisir selon la catégorie socioprofessionnelle

	Ensemble	Indépendants	Cadres		Professions intermédiaires		Employés et ouvriers		Rapport cadres du public/ employés-ouvriers NQ
			du privé	du public	du privé	du public	qualifiés	non qualifiés	
<b>Spectacles (sorties culturelles) (1)</b>	<b>15,6</b>	<b>11,4</b>	<b>22,8</b>	<b>32,3</b>	<b>16</b>	<b>23,7</b>	<b>10,7</b>	<b>8,2</b>	<b>3,9</b>
Opéra, concert de musique classique, ballet	0,6	0,5	2,0	2,1	0,5	1,2	0,2	0,1	21,0
Musée, exposition d'art	2,1	2,2	4,3	6,5	2,3	3,4	1,6	0,5	13,0
Bibliothèque	4,6	1,6	4,7	9,0	2,9	8,1	2,7	2,1	4,3
Cinéma	5,1	4,1	7,6	10,0	6,1	7,0	3,6	3,1	3,2
Concert chanson varié	1,1	1,2	1,5	1,9	1,3	1,7	0,7	0,7	2,7
Événement sportif (match...)	2,1	1,8	2,7	2,8	2,9	2,3	1,9	1,7	1,6
<b>Sports (1)</b>	<b>49,7</b>	<b>38,0</b>	<b>60,6</b>	<b>68,2</b>	<b>58,7</b>	<b>67,8</b>	<b>41,5</b>	<b>32,3</b>	<b>2,1</b>
Tennis, squash, tennis de table, badminton	2,2	1,3	4,0	4,6	2,9	2,8	1,1	0,8	5,8
Gymnastique	7,8	7,8	9,0	15,6	9,4	11,5	7,3	3,0	5,2
Natation	7,5	6,9	13,2	11,9	9,2	13,1	5,9	4,3	2,8
Course à pied	7,0	3,6	10,7	9,2	8,4	8,1	5,3	3,5	2,6
Danse (y. c. sortie en discothèque)	3,2	1,5	2,3	3,8	2,6	2,6	2,6	2,1	1,8
Vélo	11,8	7,6	13,1	14,9	14,8	15,7	11,2	10,4	1,4
Autres sports	6,6	7,5	6,6	6,3	7,7	10,2	5,2	4,6	1,4
Sports collectifs	3,6	1,8	1,7	1,9	3,7	3,8	2,9	3,6	0,5
<b>Usages d'internet (2)</b>	<b>45,7</b>	<b>35,2</b>	<b>46,3</b>	<b>46,6</b>	<b>44,9</b>	<b>44,7</b>	<b>42,4</b>	<b>43,6</b>	<b>1,1</b>
Lecture de journaux ou de magazines en ligne	4,4	4	5,8	6,8	4,8	4,5	3,8	3,4	2,0
Lecture de sites pour enrichir ses connaissances	7	6,1	8,1	9	7,5	7,9	6,2	5,4	1,7
Envoi de courriers électroniques	10,1	10	11,1	11,5	10,5	10,8	9,4	8,4	1,4
Écoute de la radio ou de la télévision	3,2	2,3	3,4	3,2	3,2	3,2	2,8	3	1,1
Participation à des forums	2,2	1,4	1,7	1,8	2,2	1,9	1,9	2,3	0,8
Création, alimentation d'une page personnelle	1,0	0,8	1,1	0,9	1,0	0,8	1,0	1,1	0,8
Écoute de musique ou de vidéos	5,6	3,7	5,3	5	5,1	4,9	5,3	6	0,8
Utilisation d'une messagerie instantanée	4,7	2,8	3,5	3,6	3,9	4,4	4,8	5,2	0,7
Fréquentation de sites de rencontres	0,3	0,3	0,3	0,2	0,4	0,3	0,3	0,3	0,7
Création, mise à jour d'un profil sur les réseaux sociaux	3,4	1,8	2,7	1,9	2,7	2,9	3,3	3	0,6
Partage de fichiers	2,1	1,1	2,1	1,9	2	1,8	1,7	3,1	0,6
Jeux en réseau, jeux d'argent	1,7	0,9	1,2	0,8	1,6	1,3	1,9	2,4	0,3

Note : (1) ces données proviennent du module sur les loisirs au cours du mois précédant l'enquête ; (2) ces données sont issues du module sur les usages d'internet au cours du mois précédant l'enquête.

Lecture : au cours des 12 derniers mois, les cadres du public ont effectué en moyenne 32,3 sorties culturelles dont 2,1 pour assister à des spectacles de musique classique (ballet compris).

Champ : personnes de 18 ans ou plus, vivant en ménage ordinaire. France métropolitaine.

Source : enquête Emploi du temps 2010, Insee.

Il ressort que les cadres assistent plus souvent que les membres des autres classes sociales à des concerts de musique classique, visitent des musées ou des expositions. Quant aux salariés du public, ils plébiscitent les bibliothèques. Les écarts entre groupes sociaux sont nettement moins marqués s'agissant de l'assistance à des concerts de variété ou à des événements sportifs. La pratique sportive est elle aussi très différenciée socialement. Au tennis et à la gymnastique pratiqués par les catégories aisées s'opposent la marche et surtout les sports collectifs prisés par les classes populaires. Enfin internet est utilisé très diversement selon la position des enquêtés dans l'espace social. En ce domaine, les écarts paraissent moins forts que pour les pratiques sportives et surtout culturelles, mais ils semblent renvoyer à des schémas explicatifs similaires. Les agents appartenant aux catégories les mieux pourvues en capital culturel lisent plus souvent les journaux en ligne ainsi que les sites informatifs, ils correspondent fréquemment au moyen de messageries électroniques. Les personnes les moins dotées en capital culturel s'investissent davantage dans les jeux en réseau, les jeux d'argent, le partage de fichiers, ils mettent souvent à jour leur profil sur les réseaux sociaux. Une analyse approfondie de l'accès inégal aux loisirs culturels est proposée par Donnat à partir de l'enquête sur les pratiques culturelles (2008).

Le petit écran occupe une place centrale dans l'organisation des loisirs car le temps qui lui est alloué est considérable au regard des autres divertissements. Ainsi, les salariés non qualifiés

regardent la télévision 18h20 par semaine à titre principal et 6h40 à titre secondaire, les cadres du public, un peu moins (respectivement 11h20 et 4h). Le classement de la télévision parmi les activités les moins plaisantes laisse penser qu'elle est souvent regardée par défaut. Autrement dit, si les téléspectateurs disposaient de moyens financiers supplémentaires et/ou d'un accès plus facile aux loisirs sportifs et culturels, peut-être sans doute privilégieraient-ils ces distractions qui sont bien plus appréciées (cf. encadré 2).

Grâce aux carnets qui nous indiquent où se déroulent les activités ainsi que leur finalité, on repère les enquêtés qui ont passé la nuit à l'extérieur de chez eux pendant leurs vacances ou en week-end, pour des motifs qui ne sont ni professionnels ni associatifs. Il peut s'agir de visites rendues à l'entourage et/ou de séjours touristiques. Ainsi les cadres passent plus de 5 % de leurs nuits en dehors de chez eux, soit 2,5 fois plus que les ouvriers et les employés. Alors que les cadres du public sont souvent hébergés chez des amis ou des membres de leur famille, ceux du privé dorment à part égale chez des personnes de leur entourage et dans des lieux de vacances (résidence secondaire, hôtel ou location de vacances). Au final, les cadres du secteur privé se distinguent par le nombre de nuitées passées à l'hôtel ou dans une résidence secondaire (soit 5 fois plus élevé que celui des ouvriers et les employés non qualifiés)<sup>12</sup>.

En miroir du rythme hebdomadaire des activités professionnelles, le temps libre ou alloué aux loisirs varie selon les jours de la semaine. Il occupe 19 % de la journée du lundi au vendredi, 25 % le samedi et 28 % le dimanche. La concentration des loisirs le dimanche est plus marquée chez les hommes qui exercent une activité professionnelle, ils représentent alors 29 % du temps total (contre 23 % pour les femmes en emploi). □

12. Il se peut que le nombre de séjours à l'extérieur du domicile soit légèrement surestimé s'agissant des cadres en raison de la période de collecte des carnets. Les cadres ont en effet une probabilité plus grande d'avoir été tirés au sort pendant leurs congés, dans la mesure où ils ont tendance à prendre leurs vacances tout au long de l'année (Dauphin et al., 2008), à la différence des ouvriers et des employés qui partent souvent pendant les vacances d'été ou de fin d'année (la collecte s'est interrompue une semaine au mois d'août et une semaine à Noël).

## BIBLIOGRAPHIE

**Accardo A. (1997)**, *Initiation à la sociologie : l'illusionnisme social, une lecture de Pierre Bourdieu*, Éditions Le Mascaret, 210 pages.

**Aymard M., Grignon C. et Sabban F. éd.** (1993), *Le temps de manger. Alimentation, emploi*

*du temps et rythmes sociaux*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme/INRA, Paris, 326 pages.

**Baudelot C. et Gollac M. éd.** (2003), *Travailler pour être heureux ? Le bonheur et le travail en France*, Fayard, 351 pages.

- Bidart C., Degenne A. et Grossetti M. (2011)**, *La vie en réseau. Dynamique des relations sociales*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le lien social », 356 pages.
- Bourdieu P. (1987)**, *Choses dites*, Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 228 pages.
- Bourdieu P. (1998)**, *La domination masculine*, Paris, Seuil, coll. « Liber », 134 pages.
- Brousse C. (2000)**, « La répartition du travail domestique entre conjoints reste très largement spécialisée et inégale », *Insee Références : France, Portrait social*, Insee, 1998-1999.
- Brousse C. (2015)**, « La vie quotidienne en France depuis 1974. Les enseignements de l'enquête *Emploi du temps* », *Économie et Statistique*, dans ce numéro.
- Burda M., Hamermesh D. et Weil P. (2008)**, « The Distribution of Total Work in the US and EU », dans *Working Hours and Job Sharing in the EU and USA: Are Americans Crazy? Are Europeans Lazy?*, Boeri, Burda et Kramarz édés., Oxford University Press.
- Chamboredon J.-C. et Prévot J. (1973)**, « Le "métier d'enfant". Définition sociale de la prime enfance et fonctions différentielles de l'école maternelle », *Revue française de sociologie*, vol. XIV, no 3, juillet-septembre, pp. 295-335. Réédité dans la compilation de ses articles par Paul Pasquali.
- Chamboredon J.-C. (1985)**, « Adolescence et post-adolescence : la "juvénisation" : remarques sur les transformations récentes des limites et de la définition sociale de la jeunesse », dans *Colloque national sur la post-adolescence, Grenoble 30 avril-1er mai 1985*, pp. 13-28. Réédité dans la compilation de ses articles par Paul Pasquali.
- Chamboredon J.-C. (2015)**, *Jeunesse et classes sociales*, Paul Pasquali éd., Éditions de la rue d'Ulm, coll. « Sciences sociales », Paris, 264 pages.
- Chenu A. (2004)**, « Prendre la mesure du travail », dans J. Heilbron et al. édés., *Pour une histoire des sciences sociales. Hommage à Pierre Bourdieu*, Fayard, Paris, pp. 281-304.
- Chenu A. et Lesnard L. (2006)**, « Time Use Surveys: a Review of their Aims, Methods, and Results », *European Journal of Sociology*, vol. 47, n° 3, pp. 335-359.
- Clawson D. et Gerstel N. (2014)**, *Unequal Time. Gender Class, and Family in Employment Schedules*, Russell Sage Foundation, 324 pages.
- Corbin A., éd., (1995)**, *L'avènement des loisirs, 1850-1960*, Paris, Aubier, 1995, 472 pages.
- Coulangeon P., Menger P.-M. et Roharik I. (2002)**, « Les loisirs des actifs : un reflet de la stratification sociale », *Économie et statistique*, n° 352-353, pp. 39-55.
- Dauphin L., Le Garrec M.-A. et Tardieu F. (2008)**, « Les vacances des Français depuis 40 ans », *Insee Références : Le tourisme en France*.
- Donnat O. (2009)**, *Les pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Enquête 2008*, Éditions La Découverte/Ministère de la Culture et de la Communication.
- Gershuny J. (2000)**, *Changing Times. Work and Leisure in Postindustrial Society*, Oxford University Press.
- Govillot S. (2013)**, « Après une naissance, un homme sur neuf réduit ou cesse temporairement son activité contre une femme sur deux », *Insee Première*, n° 1454, juin.
- Guillemard A.-M. (1972)**, *La retraite, une mort sociale. Sociologie des conduites en situation de retraite*, Paris, Mouton, 303 pages.
- Guillemard A.-M. (2002)**, « De la retraite mort sociale à la retraite solidaire. La retraite une mort sociale (1972) revisitée trente ans après », *Gérontologie et société* 3/2002, n° 102, pp. 53-66.
- Héran F. (1988)**, « La sociabilité, une pratique culturelle », *Économie et Statistique*, n° 216, pp. 3-22.
- Hummel C., Mallon I. et Caradec V. édés. (2014)**, *Vieillesse et vieillissements. Regards sociologiques*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Le sens social », 2014, 403 pages.
- Lesnard L. (2009)**, *La famille désarticulée. Les nouvelles contraintes de l'emploi du temps*, PUF, coll. « Le Lien social », 213 pages.
- Octobre Sylvie (2014)**, *Deux pouces et des neurones. Les cultures juvéniles de l'ère médiatique à l'ère numérique*, Paris, La Documentation Française, coll. « questions de culture », 285 pages.

**Pak M., Zilberman S. et Letroublon C. (2013)**, « La durée du travail des salariés à temps complet », *Dares Analyses*, n° 047, juillet.

**Ricroch L. (2011)**, « En 25 ans, moins de tâches domestiques pour les femmes, l'écart de situation avec les hommes se réduit », *Insee Références : Regard sur la parité, édition 2012*, pp. 67-80.

**Roy C. (1989)**, « La gestion du temps des hommes et des femmes, des actifs et des inactifs », *Economie et statistique*, n° 23, juillet-août.

**Sautory O. et Zilloniz S. (2015)**, « De l'organisation des journées à l'organisation de la semaine : des rythmes de travail socialement différenciés », *Économie et statistique 478-479-480*, pp. (à préciser le moment venu).

**Ulrich V. et Zilberman S. (2007)**, « De plus en plus d'emplois à temps partiel au cours des vingt-cinq dernières années », *Premières Synthèses*, n° 39.3, Dares, septembre.

**Van de Velde C. (2008)**, *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, PUF, 278 pages.

**Weber F. (2009)**, *Le travail à-côté. Une ethnographie des perceptions*, Éditions de l'EHESS (réédition).

**Zilloniz S. (2015)**, « Les déplacements du domicile au lieu de travail : des disparités selon l'organisation des horaires de travail ? », *Dares Analyses*, à paraître.

---

Tableau A  
**Déterminants de l'activité professionnelle quotidienne et des études**

En % pour les taux de pratique et en minutes jour pour les durées

	Part des journées comportant activité professionnelle et/ou études (en %)				Durée de l'activité professionnelle et/ou des études pour les pratiquants (en minutes) (1)			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	coef.	Pv	coef.	Pv	coef.	Pv	coef.	Pv
Constante	73	***	77	***	630	***	647	***
18 à 24 ans	5	***	4	**	33	***	2	
25 à 44 ans	- 1		1		3		3	
45 à 54 ans	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
55 à 64 ans	- 4	***	- 2		- 1		11	
65 à 74 ans	- 6	***	- 5	**	- 20		- 73	***
75 ans ou plus	- 9	***	- 8	***	- 44		- 76	**
Supérieur long	0		1		14		22	**
Supérieur court	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Baccalauréat, BT, BP	- 2	*	- 3	*	- 2		2	
CAP, BEP	- 4	***	- 2		- 19	**	- 18	**
Aucun diplôme	- 3	***	- 5	***	- 30	***	- 18	**
Indépendants (2)	3	**	16	***	- 56	***	31	***
Cadres du privé	- 1		2		6		22	**
Cadres du public	5	**	4	**	- 43	***	- 18	
Professions intermédiaires du privé	0		0		- 37	***	11	
Professions intermédiaires du public	- 5	***	2		- 23	***	- 23	*
Employés et ouvriers qualifiés	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Employés et ouvriers non qualifiés	1		- 3	**	- 30	***	36	***
N'a jamais travaillé	1		0		- 14		16	
Handicap ou perte d'autonomie								
Ni handicap, ni perte d'autonomie	- 3	**	0		- 31	**	3	
En emploi à temps plein	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
En emploi à temps partiel	- 7	***	- 4	***	- 67	***	- 62	***
Étudiants	1		1		- 124	***	- 76	***
Chômeurs	- 51	***	- 46	***	- 323	***	- 269	***
Retraités	- 54	***	- 56	***	- 330	***	- 278	***
Au foyer	- 56	***	- 57	***	- 359	***	- 21	
Autre situation (invalidité,...)	- 57	***	- 54	***	- 328	***	- 343	***
Personne seule	2	**	- 4	***	21	***	- 1	
Père ou mère de famille monoparentale	4	*	- 5		- 21	*	- 15	
En couple, conjoint en emploi	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
En couple, conjoint sans emploi	0		- 2	**	- 1		- 4	
Enfant de couple ou de famille monoparentale	- 2		1		17		- 10	
Situation complexe	0		1		11		- 4	
Sans enfant	- 2	*	1		12		- 10	
1 enfant de moins de 3 ans	- 6	***	- 6	**	9		- 20	
2 enfants, dont au moins 1 de moins de 3 ans	- 10	***	0		- 4		- 31	**
3 enfants ou plus, dont au moins 1 de moins de 3 ans	- 16	***	- 4		- 17		4	
1 enfant de 3 ans ou plus	- 2	*	3	**	8		- 6	
2 enfants de 3 ans ou plus	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
3 enfants ou plus âgés de 3 ans ou plus	- 7	***	1		- 8		19	**



Tableau A (suite)

	Part des journées comportant activité professionnelle et/ou études (en %)				Durée de l'activité professionnelle et/ou des études pour les pratiquants (en minutes) (1)			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	coef.	Pv	coef.	Pv	coef.	Pv	coef.	Pv
Maison <i>Immeuble</i>	1		- 3	***	- 2		8	
<i>Commune d'un grand pôle urbain</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
Commune périurbaine	- 2	**	- 2	*	16	**	17	**
Commune d'un pôle urbain petit ou moyen	- 3	**	- 5	***	- 56	***	0	
Commune isolée ou autre commune multipolarisée	0		1		- 12		14	
<i>En semaine</i>	<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>		<i>Réf.</i>	
Le samedi	- 24	***	- 31	***	- 114	***	- 143	***
Le dimanche	- 27	***	- 37	***	- 171	***	- 229	***
Nombre de lignes du carnet	0	***	0	***	- 5	***	- 5	***
R <sup>2</sup>	0,4		0,45		0,38		0,34	

Note : d'autres variables ont été introduites dans le modèle (le statut matrimonial, la saison, le fait d'être né en France ou à l'étranger, le type d'habitat dans le voisinage) mais n'ont pas été retenues à la suite d'une régression pas à pas, n'améliorant pas de manière significative la qualité du modèle. (1) Les pratiquants d'une activité désignent l'ensemble des personnes qui un jour donné consacrent au moins 10 minutes de leur temps à cette activité. (2) La catégorie des indépendants regroupe les agriculteurs (CS = 10), les artisans (CS = 21), les commerçants (CS = 22), les chefs d'entreprise (CS = 23), et les membres des professions libérales (CS = 31). (\*\*\*) pvalue < 0.01, (\*\*) 0.01 < pvalue < 0.05; (\*) 0.05 < pvalue < 0,1.

Lecture : « toutes choses égales par ailleurs », les jours où elles travaillent (et/ou étudient), les indépendantes sont occupées 56 minutes de moins par leur activité professionnelle (et/ou scolaire), comparées aux employés et ouvrières qualifiées.

Champ : personnes de 18 ans ou plus vivant en ménage ordinaire, France métropolitaine.

Source : enquête Emploi du temps, Insee.

Tableau B

## Déterminants de la durée des activités quotidiennes domestiques, personnelles et de loisir

	Durée des activités domestiques						Durée des activités personnelles et récupération						Durée des activités de loisir et temps libre					
	Femmes			Hommes			Femmes			Hommes			Femmes			Hommes		
	coef.	Pv	coef.	Pv	coef.	Pv	coef.	Pv	coef.	Pv	coef.	Pv	coef.	Pv	coef.	Pv	coef.	Pv
Constante	103	***	20	**	726	***	705	***	200	***	245	***	38	***	15	***	245	***
18 à 24 ans	-69	***	-22	***	0		-3											
25 à 44 ans	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
45 à 54 ans	-16	***	2		23	***	-6		-5		-4		-5		-4		-4	
55 à 64 ans	13	***	28	***	0		-6		7		-20		7		-20		-20	
65 à 74 ans	4	***	24	***	24	***	19	**	-3		-20		-3		-20		-20	**
75 ans ou plus	-23	***	-6		61	***	65	***	-6		-36		-6		-36		-36	***
Supérieur long	-17	***	-7		-9	*	14	***	-9	*	-22		15	***	-22		-22	***
Supérieur court	-6		-4		-7		14	***	-7		-1		17	***	-1		-1	
Baccalauréat, BT, BP	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
CAP, BEP	10	**	7	*	-8	**	9	**	-8	**	-2		17	***	-2		-2	
Aucun diplôme	10	***	-1		7	*	31	***	7	*	2		-6		2		2	
Indépendants (1)	5		-40	***	12	**	0		12	**	-39		-6		-39		-39	***
Cadres du privé	-13	**	-15	***	1		1		1		-6		8		-6		-6	
Cadres du public	-3		-10		-4		-15	*	-4	*	21		11		21		21	**
Professions intermédiaires du privé	-2		-8	**	-5	**	5		-5	**	-2		14	**	-2		-2	
Professions intermédiaires du public	-4		13	**	-3	**	-9		-3	**	4		30	***	4		4	
Employés et ouvriers qualifiés	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Employés et ouvriers non qualifiés	9	*	-14	***	-6	***	14	***	-6	***	-5		5		-5		-5	
N'a jamais travaillé	-5		-16	*	-3	*	-4		-3	*	11		11	**	11		11	
Handicap ou perte d'autonomie	-31	***	-40	***	42	***	36	***	42	***	2		3		2		2	
Ni handicap, ni perte d'autonomie	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	

en minutes par jour



Tableau B (suite)

	Durée des activités domestiques						Durée des activités personnelles et récupération						Durée des activités de loisir et temps libre					
	Femmes			Hommes			Femmes			Hommes			Femmes			Hommes		
	coef.	Pv		coef.	Pv		coef.	Pv		coef.	Pv		coef.	Pv		coef.	Pv	
En emploi à temps plein	Réf.			Réf.			Réf.			Réf.			Réf.			Réf.		
En emploi à temps partiel	25	***	16	16	**	26	***	38	***	25	***	16	25	***	16	16	***	**
Etudiants	25	***	12	12	***	36	***	30	***	14	***	11	14	***	11	11	***	***
Chômeurs	130	***	127	127	***	46	***	48	***	121	***	132	121	***	132	132	***	***
Retraités	98	***	103	103	***	44	***	55	***	142	***	168	142	***	168	168	***	***
Au foyer	126	***	317	317	***	49	***	-12	***	112	***	2	112	***	2	2	***	***
Autre situation (invalidité,...)	108	***	83	83	***	65	***	95	***	124	***	155	124	***	155	155	***	***
Personne seule	-44	***	-4	-4	**	-10	**	-4	**	33	***	23	33	***	23	23	***	***
Père ou mère de famille monoparentale	15	**	16	16		-3		-2		-22	***	19	-22	***	19	19	***	***
En couple, conjoint en emploi	Réf.		Réf.	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	Réf.		Réf.	Réf.		***
En couple, conjoint sans emploi	-2	***	-21	-21	***	-10	**	3	**	2	***	27	2	***	27	27	***	***
Enfant de couple ou de famille monoparentale	-59	***	-70	-70	***	42	***	16	**	9	***	59	9	***	59	59	***	***
Situation complexe	-8	*	-15	-15	***	15	***	4	***	-17	***	9	-17	***	9	9	***	***
Sans enfant	-54	***	-15	-15	***	27	***	2	***	30	***	11	30	***	11	11	***	*
1 enfant de moins de 3 ans	55	***	66	66	***	3	***	1	***	-32	***	-38	-32	***	-38	-38	***	***
2 enfants, dont au moins 1 de moins de 3 ans	73	***	58	58	***	8	***	-3	***	-46	***	-34	-46	***	-34	-34	***	***
3 enfants ou plus, dont au moins 1 de moins de 3 ans	140	***	62	62	***	-7	***	-28	***	-62	***	-20	-62	***	-20	-20	***	***
1 enfant de 3 ans ou plus	-24	***	-2	-2	***	16	***	4	***	12	**	-11	12	**	-11	-11	**	*
2 enfants de 3 ans ou plus	Réf.		Réf.	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	Réf.		Réf.	Réf.		***
3 enfants ou plus âgés de 3 ans ou plus	23	***	4	4	***	17	***	-17	***	-15	***	-9	-15	***	-9	-9	***	***
Maison	17	***	42	42	***	-2	***	-2	***	-14	***	-30	-14	***	-30	-30	***	***
Immeuble	Réf.		Réf.	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	Réf.		Réf.	Réf.		***
Commune d'un grand pôle urbain	Réf.		Réf.	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	Réf.		Réf.	Réf.		***
Commune périurbaine	2	***	8	8	**	11	***	5	***	-10	***	-13	-10	***	-13	-13	***	***
Commune d'un pôle urbain petit ou moyen	7	***	6	6	***	6	***	23	***	12	**	-11	12	**	-11	-11	**	*
Commune isolée ou autre commune multipolarisée	26	***	6	6	***	2	***	15	***	-23	***	-25	-23	***	-25	-25	***	***

Tableau B (suite)

	Durée des activités domestiques				Durée des activités personnelles et récupération				Durée des activités de loisir et temps libre			
	Femmes		Hommes		Femmes		Hommes		Femmes		Hommes	
	coef.	Pv	coef.	Pv	coef.	Pv	coef.	Pv	coef.	Pv	coef.	Pv
<i>En semaine</i>	Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.		Réf.	
Le samedi	25	***	46	***	47	***	45	***	64	***	113	***
Le dimanche	- 7	**	8	**	65	***	85	***	97	***	151	***
Nombre de lignes du carnet	6	***	4	***	- 3	***	- 3	***	- 1	***	0	
R <sup>2</sup>	0,34		0,23		0,16		0,17		0,23		0,26	

Note : d'autres variables ont été introduites dans le modèle (le statut matrimonial, la saison, le fait d'être né en France ou à l'étranger, le type d'habitat dans le voisinage) mais n'ont pas été retenues à la suite d'une régression pas à pas, n'améliorant pas de manière significative la qualité du modèle. (†) La catégorie des indépendants regroupe les agriculteurs (CS = 10), les artisans (CS = 21), les commerçants (CS = 22), les chefs d'entreprise (CS = 23), et les membres des professions libérales (CS = 31). (\*\*\*) pvalue < 0.01; (\*\*) 0.01 < pvalue < 0.05; (\*) 0.05 < pvalue < 0.1.

Lecture : « toutes choses égales par ailleurs », les femmes qui vivent seules consacrent 44 minutes de moins par jour aux activités domestiques par rapport à celles qui vivent avec un conjoint qui travaille.

Champ : personnes de 18 ans ou plus vivant en ménage ordinaire, France métropolitaine.

Source : enquête Emploi du temps 2010, Insee.